

INSTITUT DE DEVELOPPEMENT NORD-SUD (LA POCATIERE)

**FORMATION ET SAVOIR-FAIRE**

**(ECHANGES NORD-SUD: POUR DES TRANSFERTS SUR MESURE)**

ACTES DU COLLOQUE DE L'IDNS

TENU A LA POCATIERE

DU 12 AU 15 OCTOBRE 1987

**CE COLLOQUE S'INSCRIVAIT DANS LE CADRE DE  
L'UNIVERSITE COOPERATIVE INTERNATIONALE (UCI)**

ACTES DU COLLOQUE

INTITULÉ

LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

DU 12 AU 15 OCTOBRE 1987

Cette publication a été rendue possible grâce  
à la collaboration du GRIDEQ  
et de l'Université du Québec à Rimouski

Les Actes et instruments de la recherche en développement régional sont publiés par le Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est-du-Québec de l'Université du Québec à Rimouski.

Traitement de texte

**Lise BLANCHETTE**

**Lise RANCOURT**

Conception graphique

**Richard FOURNIER**

Révision et édition

**Jean LARRIVÉE**

Distribution

**GRIDEQ**

**300, allée des Ursulines**

**Rimouski (Qué.), G5L 3A1**

**Tél.: (418) 724-1440**

**(418) 724-1441**

ISBN 2-920270-41-9

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Copyright 1989

Université du Québec à Rimouski

Dépôt légal, 1er trimestre 1989

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
<b>PREAMBULE</b>	
A- Les actes d'un colloque .....	xi
- Développement et transferts sur mesure	
- Modalités de publication	
B- Séminaire de l'IDNS .....	xv
La Pocatière - septembre 1987	
<b>1- UN NOUVEAU CONTRAT NORD-SUD ! .....</b>	<b>1</b>
- <u>Haïti: jusqu'à ce que vie s'ensuive.....</u>	3
(Georges ANGLADE)	
<b>2- TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE:     DES PRATIQUES.....</b>	<b>17</b>
.UN EXEMPLE CANADIEN:	
- <u>Le cas de la ferme laitière familiale       au Québec.....</u>	21
(Clément Dufour)	
.UN EXEMPLE AFRICAÏN:	
- <u>Gardiennes d'un savoir-faire régional:       Les productrices d'Attîéké (manioc)       de Dabou (Côte d'Ivoire).....</u>	49
(Elisé GNAGNE)	

3-	<b>FORMATION ET SAVOIR-FAIRE: DES POINTS DE VUE.....</b>	<b>61</b>
	<b>.AU SUD:</b>	
	- <u>Des technologies de gestion appropriée et partagée ?.....</u>	65
	(Antoine MUGESERA)	
	- <u>L'enseignement traditionnel en Afrique et le développement.....</u>	85
	(Youssef DIAWARA)	
	<b>.AU NORD:</b>	
	- <u>Des villages ne voulaient pas mourir: La prise en charge créatrice de son développement en région du Bas-Saint-Laurent.....</u>	95
	(Jean-Marie GILBERT)	
	- <u>Le Centre spécialisé de technologie physique.....</u>	101
	(Fernand LANDRY)	
	- <u>Une Université en région éloignée: place et articulation d'un projet d'éducation dans la réalité d'un milieu québécois.....</u>	105
	(Guy MASSICOTTE)	

## **PRÉAMBULE**



## A- LES ACTES D'UN COLLOQUE

### -Développement et transfert sur mesure.

Les membres du Groupe de recherche interdisciplinaire en développement de l'Est-du-Québec (GRIDEQ) et de la Maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski sont extrêmement heureux de s'associer à l'Institut de développement Nord-Sud de la Pocatière (IDNS) pour diffuser les principaux résultats d'un séminaire d'échanges et de discussions ayant porté sur la question du développement et du transfert de savoirs et de savoir-faire.

Les collaborateurs et collaboratrices du GRIDEQ et de la Maîtrise sont préoccupés de respecter les conditions d'un développement mondial à visage plus humain, et de mieux expliciter les dynamiques économiques et culturelles des divers espaces tant locaux que régionaux, nationaux et internationaux de développement. Ils souhaitent également favoriser des modes de formation arrimés à des situations concrètes et à des cultures spécifiques. Ils veulent mieux comprendre comment et au Nord et au Sud, et au sein du Nord et au sein du Sud, certains problèmes économiques structureaux peuvent entretenir ou générer des écarts socio-économiques importants entre les pays les plus riches et les plus pauvres ou entre certaines régions ou localités industrialisées et urbanisées et certaines localités déprimées ou périphériques d'un même pays. Ceci en dépit des efforts incontestables accomplis, avec plus ou moins de succès, pour lutter contre ces disparités.

Pour mettre fin à de telles situations injustes et néfastes, et au Nord et au Sud, des solutions globales et durables, riches de traditions et d'expériences, respectueuses des identités et de l'environnement, sont à inventer ensemble. D'où de nouvelles exigences de réciprocités, de nouvelles préoccupations multilatérales dont il faut saisir toute la nécessité et la profondeur.

C'est du reste à tout un faisceau complexe d'actions centrées à la fois sur le soutien des initiatives locales visant la satisfaction autonome des besoins, la mobilisation des ressources humaines et naturelles, l'amélioration des infrastructures, l'établissement de réseaux d'échanges et de solidarités, la création d'institutions pacifiques et participatives de coordination, qu'est liée la quête d'un nouvel équilibre entre le Nord et le Sud, entre l'Ouest et l'Est.

La publication des Actes du Colloque, en plus de souligner une collaboration régionale de l'Université du Québec à Rimouski avec l'IDNS, veut traduire cette volonté de réciprocité Nord-Sud et ainsi contribuer à une meilleure compréhension des réalités humaines et sociales prévalant sur divers continents, à une connaissance plus responsable des problèmes qui se mondialisent, des interdépendances qui doivent être repensées.

Alors que des connaissances sont de plus en plus massivement produites et échangées en vue de supporter un nouveau type d'économie mondiale axée sur l'information et les services, les problèmes de

transferts, de diffusion et de partage des savoirs et des savoir-faire sont complexes mais cruciaux et doivent en conséquence être mieux compris. Si ces changements marquent peut-être un tournant, fournissent peut-être une occasion historique sans précédent de s'interroger sur la réorientation des rapports internationaux, encore faut-il que les questions nombreuses qu'ils suscitent reçoivent toute l'attention qu'elles méritent. Les Actes du colloque de la Pocatière publiés aujourd'hui, constitueront, du moins nous l'espérons, une étape de ce questionnement à poursuivre sur le rôle des transferts internationaux de savoirs et de savoir-faire et, plus globalement, sur ces mutations sociales et culturelles que laissent deviner une nouvelle circulation, souhaitons-le pluraliste et émancipatrice, des connaissances dans le monde.

**Hugues DIONNE**  
directeur de la Maîtrise en développement régional  
**Danielle LAFONTAINE**  
directrice du GRIDEQ

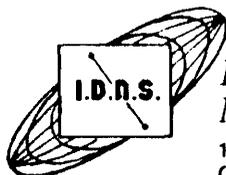
## **- Modalités de publication**

Cette publication ne contient pas l'ensemble des communications et des témoignages présentés lors du colloque sur la formation et le développement régional. Des conférenciers n'ont pas fourni de textes et la mauvaise qualité de certaines bandes sonores nous a empêché de résumer leurs exposés ainsi que les interventions des participants. Nous nous excusons de ces omissions auprès de Roger Pelletier et Benoît Quadreago.

Plutôt que de reprendre intégralement les discours d'ouverture et de clôture, nous avons demandé à Violette Gendron, directrice de l'IDNS, d'écrire un court texte d'introduction et de remercier les personnes qui ont été impliquées dans l'organisation de cette activité.

La chronologie du colloque n'a pas été respectée. Il nous a semblé plus intéressant de réaménager les textes en tenant compte d'une nouvelle thématique. Nous espérons que ce nouvel agencement améliorera l'impact pédagogique.

**Jean LARRIVÉE**  
**Agent de recherche au GRIDEQ**  
**et responsable de l'édition**



*Institut de Développement  
Nord-Sud*

140, 4<sup>e</sup> avenue, C.P.1929 La Pocatière Qué.  
G0R 1Z0 (418) 856-1525

**B- SEMINAIRE DE L'INSTITUT DE DEVELOPPEMENT  
NORD-SUD - LA POCATIÈRE - SEPTEMBRE 1987**

**- En guise d'introduction**

Rappelant le séminaire tenu à La Pocatière par l'I.D.N.S. en septembre 1987 sous le titre de:

FORMATION ET DEVELOPPEMENT REGIONAL

"observations et perspectives pédagogiques au sein d'un dialogue technologique."

nous désirons ici introduire les Actes de ce qui devrait rappeler ces nombreuses heures de recherches et d'échanges coopératives.

L'Institut de développement Nord-Sud, de par son implantation régionale et grâce à la multidisciplinarité de ses membres, réunissait au sein d'une même réflexion, des auteurs et des acteurs du développement témoins d'entreprises réalisées en Amérique, en Europe et en Afrique.

La réunion se voulait "colloque", elle s'est déroulée "séminaire", autour d'un thème faisant appel au vécu des participants dans leurs pratiques

professionnelles et en relation avec la recherche de stratégies éducatives génératrices de développements.

De là l'organisation séquentielle des trois temps forts du colloque.

Un premier temps où la dialectique entre le terrain, la recherche et la formation s'articulait autour du secteur primaire de l'économie rurale, donc autour d'un sous-thème:

"Développement des productions, des vocations régionales et des technologies appropriées".

Faisant suite, en l'enchaînant, le sous-thème suivant qui s'intitulait:

"De la maîtrise de son développement: l'articulation des ressources aux demandes identifiées"

La troisième étape reposait sur une approche maïeutique incitée par les prémices des premières séquences et titrait:

"Un projet d'éducation et de développement régional en concertation et en dialectique".

Nous croyions être voix du Nord, nous étions voix du Sud, jusqu'à ce que le géographe G. ANGLADE vienne parmi nous s'élevant contre cette répartition tout à fait relative et ce partage arbitraire de pays développés dits nordiques et de pays sous-développés, sis au Sud des Tropiques du Cancer! Chaque pays,

chaque région avons-nous alors convenu, ayant son Nord et son Sud, ses zones de développement et ses aires moins avancées, nous avons choisi d'échanger sur des savoir-faire, et sur une observation simultanée de dynamiques, homologuant en terme stratégique des conférenciers africains ou latino-américains avec les homologues canadiens, afin de constituer une bourse d'échange, elle-même porteuse de projets de collaboration et de coopération.

Une grille méthodologique fortement tributaire des procédés de la recherche-action coopérative sous-tendait tous les scénarios. Il ne faut point oublier que cette concertation se déroulait dans le cadre des activités saisonnières de l'Université coopérative internationale, et que le noyau actif de l'organisation de l'activité était uciste!

Le défi posé aux "meneurs de jeu" était de permettre un traitement approfondi des thèmes et des sous-thèmes, tout en favorisant l'intégration tant verticale qu'horizontale de tous les éléments ressortants de la rencontre.

Ainsi la réalité des structures mises en place se devaient d'interroger les besoins d'une base active en développement, l'action questionnait la réflexion, les régions et les pays s'interpelaient au sein de multiples sujets, choisis quant à leurs possibilités d'adoption et d'adaptation, au sein de stratégies d'éducation et de développement.

D'une simple réunion automnale, le séminaire "FORMATION ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL" s'est vite muté

en table de concertation, de par la présence de représentants de tous niveaux et de multiples organismes déjà très investis en ce type de réflexion active.

L'Université coopérative était bien internationale de par la richesse et l'origine géographique de ses participants.

L'Agence de coopération culturelle et technique était présente et a collaborée directement à l'organisation du séminaire.

L'Agence canadienne de développement international s'est manifestée particulièrement dans le débat sur "l'accompagnement technologique du développement".

Le gouvernement du Québec, par la Direction Afrique et Moyen-Orient du ministère des Relations internationales, s'est associé à toutes les étapes de la réalisation de la rencontre (1) .

L'UNESCO a permis aux voix des femmes d'Afrique et d'Amérique latine de s'exprimer.

L'Université du Québec à Rimouski s'est manifestée suivant la démarche de l'I.D.N.S. et conformément à la plus pure tradition de l'Université accompagnatrice. Les Actes du colloque sont d'ailleurs une collaboration du GRIDEQ, de l'U.Q.A.R.

L'Institut de technologie agricole de La Pocatière a manifesté son intérêt pour un sujet qui se situe en son champ de compétence.

Comme en toute hospitalité il y a demeure et hôte, le Collège d'enseignement général et professionnel (GEGEP) de La Pocatière a été à la hauteur de la tâche, en mettant à la disposition de l'I.D.N.S., toutes les ressources humaines et matérielles essentielles à la réussite d'un tel événement.

L'Institut de développement Nord-Sud de La Pocatière, est le produit d'une concertation régionale et l'étendard d'une classe professionnelle, coopérative, institutionnelle et individuelle, laborieuse et créative. L'I.D.N.S. (2) veut être une antenne pour le Bas-du-Fleuve, en région Sud du Saint-Laurent, au Québec, pour ce que la sagesse populaire appelle la COOPÉRATION et ce que les grandes agences dénomment: la COOPÉRATION internationale. C'est donc toute une région qui a vibré et travaillé au succès de cette rencontre intitulée: Formation et Développement régional, et c'est tous et chacun d'eux qu'il faut ici saluer.

Aux experts communicateurs, aux organisateurs, aux hôtes comme aux invités, aux appuis discrets comme aux brillants tribuns, aux coopérateurs d'ici comme aux amis lointains, l'Institut de développement Nord-Sud veut exprimer sa reconnaissance, et laisser briller la perspective de la prochaine rencontre saisonnière.

Coopérativement vôtre,

**Violette ALARIE-GENDRON, directrice générale  
Institut de développement Nord-Sud**

La Pocatière, le 10 décembre 1988.

## NOTES

- (1) Aujourd'hui, du MRI au MAI (ministère des Affaires internationales)
- (2) I.D.N.S. = Institut de développement Nord-Sud.

## **1. UN NOUVEAU CONTRAT NORD-SUD!**



**HAITI: JUSQU'A CE QUE VIE S'EN SUIVE.  
(NOTES POUR UNE CONFERENCE INAUGURALE)**

**Georges ANGLADE  
Professeur  
à l'Université du Québec à Montréal.**

C'est la première fois que je prononce une conférence inaugurale et c'est aussi la toute première fois que je vois consacrer une semaine de rencontres Nord-Sud à la relation des savoir-faire et de l'espace. Aussi, vais-je me permettre de vous parler de ce que j'ai cru voir, du pays d'où je viens, en osant espérer que la démarche comparative, qui habite le lourd calendrier que l'on nous a distribué pour les prochains jours, y trouvera son compte.

Pour vous parler du pays d'où je viens il me fallait un titre sur lequel je n'ai cessé d'hésiter qu'avant-hier, en quittant Port-au-Prince pour La Pocatière: "Jusqu'à ce que vie s'en suive". En changeant mort pour vie d'une expression courante, je n'éludé donc pas que je viens d'un pays qui se débat entre mort et vie, sans emphase, froidement; mais je dis simplement la certitude têtue d'une sortie possible que nous avons grande menace de rater. Ma remontée du 18e parallèle au 48e où nous nous trouvons est peut-être une manière de pèlerinage pour conjurer ce mauvais sort que j'avoue sentir imminent.

Au soir du 7 février 1986, le pays s'ouvrait. Le terrain redevenait accessible, non pas seulement

dans le sens où des natifs exilés pouvaient maintenant y retourner pour conduire des recherches, mais plus encore dans le sens où des questions fondamentales pouvaient être abordées par accès à des régions, des populations, des zones... jusque-là strictement interdites à toutes investigations de natifs ou d'étrangers. Quoiqu'en quinze ans (1971-1986), depuis la mort de Duvalier père, ce pays ait connu le plus grand nombre d'études de la Caraïbe, il reste notoire que nous ne savons pas grand chose sur les "sections rurales" mailles de base du pays ou sur les "bidonvilles" sujets de l'Histoire contemporaine. A peu d'exceptions près, il n'y eut que des champs d'études quadrillés de surveillance, des thèmes peu "subversifs", des études jugées "lucratives" par la didacture ou des interventions "bénéfiques aux dominants"...à avoir été à la portée des démarches scientifiques.

Les nouvelles possibilités de travail sont intéressantes, d'autant que ce cas d'extrême accentue tellement les nuances des phénomènes que l'on a l'impression de travailler en laboratoire sous lentilles grossissantes. Il nous apparaît de plus en plus clairement que la quête d'une alternative court la chance de trouver dans la crise du nouvel espace haïtien et son accessibilité actuelle, un cas remarquable d'illustration et d'approfondissement autant de ses théories que de ses interventions. Aussi vais-je engranger avec vous ce soir le matériau nécessaire pour dire la part d'universel de ce cas.

## L'OBJET:

Travaillant depuis une douzaine de mois sur "Les Nouvelles Républiques Urbaines" (NRU) du Tiers Monde pour mieux cerner la centralisation de Port-au-Prince dans l'espace haïtien, nous avons débouché sur ce que nous croyons être une "découverte" de taille: il s'est produit dans l'évolution des deux catégories classiques de base de la géographie, l'urbain/le rural, non seulement ce phénomène des Nouvelles Républiques Urbaines/NRU (sortes d'autonomisation et de transnationalisation de la ville principale sur lesquelles nous nous étendrons dans nos discussions au cours de cette semaine à La Pocatière), mais encore un espace autre, ni urbain, ni rural, qui s'est acquis une substantielle autonomie relative, l'espace des cités. Dans une prise en charge globale de soi, par eux-mêmes et pour eux-mêmes, les bidonvilles (appelées "cités") semblent même être en inter-relation dans une même ville et en relation d'une ville à l'autre. C'est à partir de 1980 que des mouvements sociaux (émeutes de la faim (fin?), renversements de dictatures, masses contestatrices...) commencent, de manière autonome de l'urbain ou du rural, à prendre siège dans des bidonvilles du Tiers Monde, annonçant ainsi la mutation en cours, d'une ex-croissance de l'urbain et du rural, en un phénomène d'espace propre. Cet espace des cités, qui se donne par exemple comme clé majeure de compréhension des forces en mouvement en Haïti depuis la fin de 1985, serait en somme une structure nouvelle qui se réaliserait en carrefour des principales villes, avec des intérêts différenciés de ceux du rural ou de l'urbain. Cette

catégorie d'espace serait le bilan d'une rapide accumulation de valeurs de différenciation dans un lieu qui a évolué du statut de marge de l'urbain et du rural à celui d'une troisième dimension autonome du géographique.

La dynamique propre aux bidonvilles, qui dans leur croissance encore jeune regroupent déjà plus de 50% de la population du Tiers Monde, appelle à en faire une catégorie en soi, avec d'autres outils théoriques, d'autres perspectives pour les interventions, ne serait-ce que parce que dans ce changement de seuil d'un phénomène, donc la mutation en cours, L'espace des cités est le principal espace de l'avenir des populations du Tiers Monde, bien avant l'urbain ou le rural. Or, au terme d'une compilation de trois mois pour traiter quelque trois cents des principaux titres sur ce thème, il ressort que cette troisième dimension d'espace est pratiquement la "dimension cachée" des sciences du social... Les scientifiques de la géographie connaissent relativement bien le domaine du rural ou celui de l'urbain pour l'avoir longuement parcouru, étudié, traité, etc.; mais combien sont ceux capables de témoigner en profondeur de l'espace où se concentrera le gros des populations de l'an 2000 du Tiers Monde, ne serait-ce que pour avoir été introduit et accepté dans un bidonville, ou même pour en avoir sérieusement visité un dans une excursion? Certainement un tout petit nombre. Il se trouve que ces Cités sont aussi des "Cités interdites" au point que, du millier de rapports produit par la coopération internationale sur Haïti depuis 1970, l'on ne puisse en trouver un seul d'envergure sur les bidonvilles.

## LA STRATEGIE:

Il nous faut donc travailler sur les bidonvilles; c'est le sens de mon message inaugural, la quête que je vous propose. Pour cela, discutons d'un point de départ en trois étapes:

1) une re-lecture de la bibliographie de la question pour atteindre à une théorie de l'espace des cités; il s'agirait de faire ressortir, comme pour les Nouvelles Républiques Urbaines, la nécessité de produire de nouveaux concepts pour rendre compte des nouveaux construits géographiques beaucoup mieux mis en évidence par l'étude des cas d'extrême comme Haïti dans les Amériques.

2) des enquêtes de terrain à micro-échelle pour connaître de la structure de cet espace; il s'agit de rendre compte, comme d'ailleurs une partie de la littérature internationale le suggère actuellement, de la logique d'organisation interne des Cités et des contraintes toutes particulières des moindres prétentions d'aménagement de ces espaces.

3) une analyse d'échelle macro pour rechercher les articulations de cette nouvelle catégorie avec les catégories antérieures, et les changements ainsi produits dans le géographique; il se trouve que dans la discipline, les outils théoriques et pratiques forgés pour les interventions urbaines, rurales, régionales, etc, ne sont pas vraiment pertinents pour ces espaces à l'étude.

## **LES MODALITES:**

La démarche envisagée, à la fois de constructions théoriques et de relevés empiriques (délicats), nous porte à vous demander de nous accompagner dans le cheminement qui nous a conduit à oser vous dire ce soir qu'un nouvel espace nous est né en Tiers Monde et que peut-être le XXI<sup>e</sup> siècle des démunis s'y jouera.

## **DES NOUVELLES REPUBLIQUES URBAINES...**

Nous sommes parti, l'été 1986, d'une expression populaire courante qui s'est imposée jusque dans la littérature scientifique sur Haïti, celle de désigner Port-au-Prince par "La république de Port-au-Prince". Une République dans la République, comme il se dit ailleurs un Etat dans l'Etat. Mais nous nous sommes retrouvé avec un phénomène de nature autre que la simple centralisation, fut-elle importante ou excessive, autre que la métropolisation, fut-elle démesurée. Un tout nouveau construit géographique capable d'être nommé NRU s'était dégagé par la déterritorialisation d'un centre de son territoire national pour son inscription dans une logique autre, transnationale.

Ce phénomène de "Nouvelle République urbaine (NRU)" semblait même connaître une brusque extension dans le Tiers-Monde à partir des années 1980. En terme de renversement de tendances, les externalités de ce centre deviennent plus importantes que ses internalités avec l'arrière-pays, c'est par ce centre que

se nourrit une partie du pays (contrebande, dons, etc.), ce centre se met à vivre en soi et pour soi... à l'exemple des "Républiques Urbaines" classiques.

Ce retour intrigant d'un phénomène d'espace historiquement daté, notamment dans le Platon de la "République" ou le Machiavel de Florence, permet aussi de postuler que cette NRU est un concept global et total capable de sa part d'explication dans la crise contemporaine du Tiers Monde. Cette capture par un élément des attributs d'une totalité interpellait la géographie: quelle est la nouvelle configuration que prend le centre en mutation? Qu'advient-il des villes régionales quand le centre se détache ainsi du réseau urbain? (Revitalisation du régionalisme...?) Comment interpréter les nouvelles revendications régionales et la part qu'y jouent les associations régionales de la diaspora?

D'autre part, depuis une quinzaine d'années il y avait grand remue-ménage dans la géographie. L'ancienne quiétude épismologique avait fait place aux incertitudes, aux questionnements. Dire ce qu'est l'espace géographique n'allait plus de soi. Les objets d'études, les concepts, les méthodes... de la discipline étaient en pleine re-élaboration. Cette conjoncture, de laquelle la géographie est en train d'émerger comme une science sociale à part entière, invitait à un travail sur les outils conceptuels du géographe.

Ces considérations précédentes situent donc notre discours que nous devons maintenant faire passer du cas approfondi à une sorte de généralisation capa-

ble de vous interpeler tous et toutes, d'horizons variés mais ayant en commun ce façonnement nouveau.

1) comment contribuer à la connaissance de l'émergence de ces "Nouvelles Républiques Urbaines" produites dans le Tiers-Monde par la démesure des dynamiques de centralisation?

2) et pour ce faire ne faut-il pas adopter la perspective méthodologique d'un travail sur les concepts de cette connaissance?

3) à l'exemple du traitement de la NRU/Port-au-Prince comme voie privilégiée d'accès non seulement à l'espace et au social haïtiens, mais encore à la crise contemporaine de conjoncture et de structure de ce pays?

En somme, au départ de ces notes nous voulions formuler l'objet de notre communication comme celui de l'émergence de ces NRU produites dans le Tiers--Monde par la démesure des dynamiques de centralisation; formuler notre projet comme celui de traiter des centres, (comme Port-au-Prince), en tant que voie privilégiée d'accès à la compréhension globale d'espaces nationaux; et formuler une perspective méthodologique comme celle d'un travail sur les concepts de cette connaissance. Mais voilà que les deux éléments villes/bidonvilles de "l'espace partagé" (Santos) et du "continuum de l'informel au formel" (Hugon)... se sont suffisamment distanciés jusqu'à produire une catégorie autre, Cités versus NRU.

## AUX ESPACES DES CITES

Deux mois de l'été 1986 sur le terrain, ce qu'avait préparé un voyage de reconnaissance en mars 1986, et deux voyages de compléments d'observations en novembre 1986 et mai 1987, nous conduisaient à raffiner notre grille d'analyse. Certes, l'hypothèse de la Nouvelle République Urbaine se confirme pleinement en ce que la ville principale s'est singulièrement extravertie et autonomisée du pays, entretenant plus de relations avec l'extérieur qu'avec l'intérieur, même pour ce qui est de sa nourriture.

De plus, le phénomène de diaspora a accentué cette transnationalisation en ce que le million d'Haïtiens expatriés concentre sur Port-au-Prince beaucoup de leurs relations économiques (envois d'argent, achats de biens immobiliers, etc) et sociales (les enfants y sont à l'école, les dépendants y sont regroupés, etc); mais, avec une logique autre, les populations des quatorze cités qui ceinturent la ville, semblent être devenues les principaux sujets de l'Histoire contemporaine. Ce sont d'ailleurs les bidonvilles des principales villes de Province, Cap, Gonaïves, Cayes, Jérémie... qui sont "sorties" en contestations jusqu'au départ des Duvalier; au point que le seul espace à avoir vraiment "déchouqué" ses "macoutes" est celui des bidonvilles, car dans le rural et l'urbain ils y sont encore en force. C'est aussi pour satisfaire les revendications élémentaires de survie des cités que la contrebande de consommation courante (riz, sucre, vêtements usagés, cigarettes, etc.) est devenue l'axe d'une politique commer-

ciale d'apaisement, au détriment de la production locale des vivres et de l'appareil de production de biens de consommation locale. "La guerre du riz" a même opposé dans de sanglants affrontements les bidonvilles des Gonaïves (pro-contrebande) à la population paysanne productrice de riz dans l'Artibonite voisin. La clientèle des grandes manifestations à Port-au-Prince sort aussi des cités qui semblent désaffectionner complètement les subtiles manoeuvres des factions de la classe politique pour porter, de manière quasi-autonome, des "déchouquages" aux revendications concrètes et précises. L'Assemblée Constituante a été élue dans l'indifférence en octobre dernier avec quelque 2% de votants à Port-au-Prince et pour ne pas risquer un désaveu identique en novembre prochain (1987), présidentielles et législatives devront porter des promesses crédibles pour les population des cités. Et caetera.

Que s'est-il donc passé dans l'espace haïtien au point de nous le rendre tellement inattendu? Quelles sont les transformations en cours qui se sont ainsi achevées? A quelle construction recourir pour rendre compte de ce qui s'y déroule, quand le genre des mouvements sociaux est si manifestement ni rural, ni urbain, donc hors des schémas classiques (au grand désarroi des différentes gauches censées détentrices du "comment faire")?

Il y va de l'évolution de cet espace géographique: des villes-ports et des plantations brutalement imposées dans une réalité coloniale au XVIIIème siècle, le refaçonnement endogène au long du XIXème siècle de villes et de campagnes articulées, la montée

centralisatrice de Port-au-Prince tout au long du XXème siècle, puis la cassure des années 1980. Le géographe se donnerait actuellement dans ce façonnement imprévisible des six millions d'Haïtiens:

-une NRU, réduction dans une ville des attributs d'une société, +/- 1/2 million

- un monde rural de bourgs-jardins et de bourgs en vellétés de migrations; +/- 3.5 millions

-des villes de Provinces (étonnamment) en revitalisation; +/- 1/4 de million

-une trentaine de cités, réceptacles obligés des migrations rurales; +/- 3/4 de million

-une diaspora en prolongement de l'éclatement de l'espace traditionnel haïtien; +/- 1 million

Dans cette nouvelle configuration, l'hypothèse la plus conservatrice donne les Cités comme le futur lieu de l'agglutination, en une génération, de +/- 50% des populations haïtiennes de ce moment. Comment lors ne pas traiter de "L'espace des cités" et de ses relations avec les autres paliers comme l'un des problèmes majeurs de la géographie d'Haïti et de la géographie de l'avenir du Tiers Monde? Comment ne pas retenir jusqu'à la vigueur sémantique qui donne aux "jacqueries paysannes" leur équivalent de "déchouage" pour les bidonvilles?

## **NOS TROIS PROPOSITIONS POUR L'ARTICULATION DE L'OBJET A LA METHODE**

Pour l'étude de "l'espace des cités" nous souscrivons à trois renouvellements dans:

### **1. LA PERSPECTIVE D'ETUDE**

Le premier respecte le changement en cours dans la démarche théorique. D'un strict point de vue épistémologique, la construction d'un réel de sous-développement avait toujours livré le regard des centres sur leurs périphéries, et celui des dominants sur leurs dominés. Etait-il possible de procéder autrement, de parvenir à une lecture qui serait propre aux défavorisés sur eux-mêmes et sur les autres?

En somme, un renversement de trajectoire dans les discours dont le point d'ancrage passerait des centres aux périphéries, et, dans les périphéries, des nantis aux démunis? Cette aventure toute nouvelle de la science est porteuse d'une nouvelle problématisation de la géographie sociale par l'écoute de la réalité des sans-voix... ce qui supporte en premier lieu la reconnaissance de "l'espace des cités" comme catégorie du géographique.

### **2. LA CONSTRUCTION DE LA PROBLEMATIQUE**

La deuxième part de la nécessité du dépassement des compilations de bribes pour atteindre au primat de la théorisation et de la reproblématisation. On a beaucoup décrit, et souvent fort bien, bidonvilles et

autres cités jusqu'à ce point où s'impose l'urgence d'une nouvelle conceptualisation pour offrir aux discours, à la méthode et aux interventions les outils nécessaires pour coller spécifiquement et concrètement au réel pour sa transformation.

Sans aucune provocation, il peut sembler à l'échelle du monde que l'évolution de géographie conduise à distinguer des réels à une catégorie, le rural et l'urbain évoluant vers la généralisation de l'urbanité, et des réels à trois catégories, le rural et l'urbain évoluant vers la production d'"espaces des cités". Mieux, on peut voir dans l'existence ou non de ces Cités un principe de discrimination propre au géographie qui a toujours dû emprunter à d'autres disciplines, comme l'économie ou le sociologique, ses principes de typologie macro- échelle; par exemple, une très défendable première division du système monde pourrait être entre ceux qui produisent des cités et ceux qui n'en produisent pas...

### **3. LES PROCEDURES DE TERRAIN**

Le troisième s'appuie sur le renouvellement de ce que "faire du terrain" veut dire. Par delà la profonde familiarisation et la quotidienne implication dans une situation (ce qui n'a rien à voir avec le simple fait d'être "sur place", de ramasser des statistiques, de passer quelques entrevues, de prendre des photos, etc.), c'est la prise en compte des pratiques (de résistance et de survie) de la pauvreté pour en extraire les savoir-faire et les sédimentations qui peuvent éventuellement servir à un nouveau départ; c'est que le transfert technologique des pays

sans bidonville vers les pays à bidonvilles, mais aussi groupes dominants aux pratiques modernisées vers la culture des masses, n'a de sens et de chance de réussite que si la population est en mesure de s'approprier les savoir-faire. Comment y arriver sans la prise en compte des savoir-faire locaux qui sont les grilles pour l'acclimatation, la naturalisation, la re-création, le choix... des apports exogènes? "Faire du terrain", ne serait-ce pas (en rupture avec la description empiriste et l'accumulation de données factuelles) trouver les modes et méthodes pour camper les savoir-faire endogènes? Notre hypothèse de base est que l'analyse des savoir-faire populaires conduit à une autre lecture des potentiels et des contraintes, et que les voies alternatives (pour les Cités, mais aussi dans l'agricole) n'ont de chance d'être opératoires un jour que si elles prennent en compte (sinon partent de ce que nous ignorons actuellement): l'espace subi et bâti, vécu et perçu, de ces masses dites urbaines.

Le problème à documenter est donc celui de la rencontre culturelle de savoir-faire étrangers les uns aux autres; voilà pourquoi il sera toujours important que des Instituts, comme l'IDNS ce soir, puissent offrir à la communauté des scientifiques et des intervenants, une tribune pour l'échange et le partage de ce que nous voyons poindre à l'horizon du Tiers Monde. Je vous livre à discussion l'objet, la méthode et le projet qui seront, à mon sens, notre lot à tous et toutes d'ici la fin de siècle.

**2- TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE:  
DES PRATIQUES...**



## **UN EXEMPLE CANADIEN**



## **LE CAS DE LA FERME LAITIÈRE FAMILIALE AU QUÉBEC... UN TRANSFERT ORGANISÉ DE SAVOIR-FAIRE**

**Clément DUFOUR, professeur  
Institut de technologie agro-alimentaire  
de La Pocatière**

Depuis quelques décennies, les nouvelles méthodes de gestion et de production ont considérablement modifié le portrait de l'agriculture québécoise. Les agriculteurs et les agricultrices prennent conscience qu'ils ou elles deviennent de plus en plus un maillon important dans la chaîne agro-alimentaire. De ce fait, la production agricole est donc fortement influencée par le développement de ses partenaires, tant en amont qu'en aval.

Quelles sont les conséquences de ces changements? Le nombre de producteurs agricoles diminue, la dimension des fermes s'accroît, les rendements augmentent, la recherche se développe... En bref, aujourd'hui un producteur peut nourrir plus de personnes qu'il ne pouvait le faire, hier.

Toutes ces modifications occasionnées par un progrès technologique continu et par un accroissement de la capitalisation par ferme ont exigé des agriculteurs et des agricultrices qu'ils ou elles s'adaptent constamment à ces changements. Cela a été rendu possible grâce à un transfert du savoir-faire qui a permis aux agriculteurs et aux agricultrices d'évoluer et de faire évoluer leurs entreprises.

Ce travail va, dans un premier temps, vous décrire l'évolution de la production laitière au Québec pendant ces vingt dernières années. En plus d'être la plus importante production agricole au Québec, la production laitière est sans aucun doute la plus structurée. Cet exposé sera avant tout centré sur la ferme laitière à caractère familial.

Même s'il est difficile de présenter une définition de la ferme familiale qui, fait l'unanimité du moins au Québec, on devrait pouvoir s'entendre sur les éléments suivants: la ferme familiale est une entreprise agricole où l'exploitant et sa famille sont propriétaires du sol et des autres moyens de production. Les membres de la famille fournissent l'essentiel du travail et contrôlent la gestion. Ce type de ferme peut toutefois être compatible avec des formes nouvelles d'organisation comme les sociétés et les corporations d'exploitation agricole.

Après avoir mis en relief les divers changements survenus au niveau de la production laitière, nous tenterons de démontrer comment le transfert organisé de savoir-faire a permis cette évolution. Le savoir s'est en premier lieu transmis au sein de la famille elle-même. Par la suite, en raison de la masse importante des connaissances à transmettre, divers intervenants ont pris la relève pour permettre aux producteurs laitiers d'être informés des plus récentes découvertes technologiques.

Ce transfert de savoir-faire s'est fait par la vulgarisation agricole, par les institutions d'enseignement et de recherche, par les programmes d'aide

gouvernementaux et par la profession agricole elle-même, regroupée au sein de l'Union catholique des cultivateurs (U.C.C.), devenue par la suite l'Union des producteurs agricoles (U.P.A.).

### Évolution de la production laitière québécoise

La production de lait est le premier secteur en importance dans l'agriculture québécoise tant par le nombre d'agriculteurs que par la valeur des produits vendus. Les recettes monétaires de 1 188 111 000\$ générées par la production laitière au Québec, en 1985, représentaient 35,8% des recettes monétaires agricoles québécoises.

#### NOMBRE DE FERMES SELON LES PRODUITS VENDUS - 1986 (VENTE DE 2 500\$ ET PLUS)

PRODUITS VENDUS	NOMBRE DE FERMES	%
Lait	15 906	42,8
Bovins	5 763	15,5
Porcs	2 749	7,4
Volailles	893	2,9
Céréales	3 910	10,5
Fruits/légumes	2 250	6,1
Spécialités diverses	4 051	10,9
TOTAL	37 160	100

Source: Recensement du Canada, Agriculture Québec, 1986.

Ce secteur s'est organisé au fil des années de telle sorte que la production laitière est devenue la production agricole la plus structurée:

- la mise en marché est très bien organisée tant au niveau du lait de consommation que du lait de transformation;
- les soins vétérinaires sont très poussés car la formation du médecin vétérinaire est très fortement orientée vers la prévention des maladies des bovins;
- les services techniques sont bien organisés, qu'ils soient fournis par l'entreprise privée ou par le gouvernement.

### **Les fermes laitières**

Au fil des années, le nombre de producteurs laitiers a diminué, mais la production totale de lait s'est maintenue. Les troupeaux laitiers ont grossi et en même temps la production de lait par vache a augmenté (voir le tableau à la page suivante).

Le nombre de producteurs laitiers ne cesse de régresser. Il a diminué de 46 094 depuis 1966, soit 74,3%. Le volume de production relativement constant depuis 1966 est maintenant assuré par 15 906 producteurs au lieu de 62 000 en 1966.

Pendant ce temps, la taille moyenne des troupeaux laitiers a presque triplé depuis 1966, pour atteindre une moyenne de 41 vaches par ferme en 1986.

## STATISTIQUES PRINCIPALES DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

	1966	1976	1986
Nombre de producteurs	62 000	26 690	15 906
Vaches laitières ('000)	995	823	650*
Production de lait ('000hl)	28 140	29 829	31 000
Production de lait/vache (hl)	28,2	36,2	47,6
Nombre de vaches par ferme	16,0	30,8	41,0

Source: Statistique Canada

\* Estimation

L'accroissement de la taille des fermes ainsi que leur capitalisation plus importante ont eu comme conséquence de rendre le transfert de propriété plus difficile. Les fermes laitières valant 500 000\$ et plus sont de plus en plus nombreuses. Il faut donc une mise de fonds importante pour acquérir de telles entreprises, même si le prix de vente consenti aux enfants est très souvent inférieur à celui fait à un étranger.

L'accroissement de la taille des fermes et l'industrialisation de l'agriculture ne se sont pas toujours faits dans le respect des ressources physiques et humaines. Notre environnement nous donne de multiples exemples: l'érosion se fait de plus en plus sentir au niveau des sols et les fumiers polluent à l'occasion les cours d'eau. Pendant ce temps, les agriculteurs à la tête d'entreprises de plus en plus

grosses sont soumis au stress occasionné par le risque associé aux prises de décisions nombreuses et importantes.

## LE PRODUCTEUR LAITIER

Cette évolution au niveau des fermes a amené des changements dans le travail de l'agriculteur. Au début du siècle, le travail en agriculture était plutôt pénible même si les agriculteurs utilisaient les chevaux pour les gros travaux. Progressivement, les fermes se sont mécanisées et les tracteurs ont remplacé les chevaux et ont allégé la tâche des agriculteurs.

Toutefois cette mécanisation s'est avérée coûteuse et a conduit à l'accroissement de la taille des fermes, afin de répartir ces coûts sur un plus grand nombre d'unités. Ainsi, les agriculteurs ont augmenté la taille de leur troupeau et ont agrandi leur étable et leur superficie en culture.

Ces transformations ont également modifié la vie de l'agriculteur. Ce dernier est devenu le PDG d'une petite entreprise. L'effort physique est moins important; l'organisation et l'esprit de décision doivent maintenant primer sur le travail manuel.

Afin de réaliser tous ces changements, les agriculteurs ont dû faire appel au crédit régulièrement. Le remboursement de plusieurs emprunts importants occasionne souvent des maux de tête. Gérer des fermes plus grosses et plus endettées provoque un certain stress chez les agriculteurs.

D'ailleurs, le nombre d'accidents mortels ou avec blessures graves est très élevé sur les fermes québécoises; ainsi des mesures sont prises et des sessions de formation sont dispensées pour améliorer la santé et la sécurité à la ferme.

Au niveau de la répartition du travail au sein de l'entreprise, l'épouse souvent plus instruite s'est vue confier graduellement des tâches reliées à l'administration de la ferme: comptabilité et gestion. Son sens de la précision et du détail la préparait bien à la tenue des livres; habituée à gérer le foyer, elle transpose ses habilités à la gestion de la ferme. D'autres agricultrices vont apporter leur concours aux travaux de la ferme: soins des animaux, travaux des champs. Des enquêtes laissent entrevoir qu'en moyenne, au Québec, la conjointe de l'agriculteur fournit 30 heures par semaine aux travaux de la ferme.

Comme les épouses contribuent beaucoup par leur travail et, à l'occasion par leurs économies, au développement de la ferme, elles ont voulu qu'on reconnaisse dans les faits ce rôle important. C'est ainsi qu'après plusieurs campagnes de sensibilisation le statut de femme collaboratrice a commencé à faire son chemin au niveau des mentalités. De plus en plus d'entreprises se constituent en société afin de légaliser une situation de fait, c'est-à-dire reconnaître la contribution de l'épouse à l'organisation et aux opérations de la ferme.

Les enfants collaborent aux travaux de la ferme en dehors des heures de classe, pendant l'année

scolaire et durant les vacances estivales. De façon générale, ils ont la possibilité de poursuivre des études avancées. Ils peuvent le faire en agriculture au niveau de quatrième et cinquième secondaire dans les écoles polyvalentes et au niveau collégial, dans quelques cegeps et dans les Instituts de technologie agro-alimentaire. Une formation en agriculture n'est pas encore très valorisée par les agriculteurs, car il y a encore peu de jeunes qui s'établissent en agriculture avec une préparation en institution. Sur 1 200 établissements en moyenne par année au Québec, seulement 300 jeunes soit 25%, ont une formation en agriculture reconnue par un diplôme. Un certain nombre de jeunes peuvent toutefois acquérir des connaissances par le biais des cours par correspondance, comme nous le verrons plus loin.

### **QU'EST-CE QUI A PERMIS CETTE ÉVOLUTION?**

Les connaissances nécessaires à l'exploitation d'une entreprise laitière sont fort variées et nombreuses. Ce bagage de connaissances se transmet généralement de parents à enfants. Toutefois, en raison de la complexité de l'agriculture et de la rapidité des changements technologiques, ces connaissances sont souvent insuffisantes et les agriculteurs doivent se référer davantage à l'extérieur de la famille, pour obtenir les conseils à caractère technique ou économique nécessaires à une bonne gestion de leur entreprise.

Ces connaissances sont transmises principalement par le biais de la vulgarisation agricole, des institutions d'enseignement et de recherche, et des

programmes gouvernementaux et par la profession agricole elle-même.

### **Vulgarisation agricole**

Depuis l'entrée en fonction de cinq agronomes au ministère de l'Agriculture en 1913, la vulgarisation s'est développée de façon à toujours offrir aux producteurs les résultats des plus récentes découvertes agronomiques.

Il existe donc au Québec tout un réseau de conseillers agricoles à l'emploi du gouvernement, des coopératives agricoles et de l'entreprise privée qui mettent à la disposition des agriculteurs les dernières nouveautés de la technologie moderne. Ces nouvelles façons de faire influencent les méthodes de production et transforment en définitive le visage des fermes, tant au point de vue humain que technique et financier.

Le transfert de connaissances s'est d'abord fait au niveau technique. Il s'agissait avant tout de fournir à l'agriculteur les rudiments des connaissances nécessaires à l'exploitation d'une ferme. Au fur et à mesure que les fermes se développaient, le travail du conseiller agricole consistait à fournir principalement des informations techniques.

Avec les années, la conduite d'une entreprise laitière est devenue plus complexe. Ainsi, il est devenu beaucoup moins évident, que seule la technologie garantissait de bons revenus; alors se sont développées différentes méthodes de gestion économique et

financière afin que les producteurs puissent réduire leurs coûts de production et être assurés d'un revenu convenable.

C'est dans ce contexte que l'informatique à la ferme est apparue comme un outil devant faciliter grandement la gestion de l'entreprise agricole. Le micro-ordinateur peut emmagasiner de nombreuses données, les classer, les compiler immédiatement et permettre de connaître en détail la nouvelle situation financière de la ferme. Bref, il permet de faciliter par la suite la prise de décision.

Malgré ses immenses possibilités, le micro-ordinateur pénètre très lentement dans les fermes laitières du Québec. Plusieurs agriculteurs sont encore craintifs face à cette nouvelle technologie. Cependant avec des logiciels plus faciles à utiliser et plus performants, le micro-ordinateur deviendra de plus en plus un outil de gestion à la portée de tous les producteurs laitiers.

### **Institutions d'enseignement et de recherche**

L'enseignement de l'agriculture est dispensé à trois niveaux différents du système scolaire québécois: universitaire, collégial et secondaire.

L'université forme des agronomes, des gens au niveau de la conception. Cet enseignement fut dispensé ici même à La Pocatière et à Oka près de Montréal. En 1962, suite aux recommandations émanant d'une commission royale d'enquête, une nouvelle faculté d'agriculture est créée sur le campus de

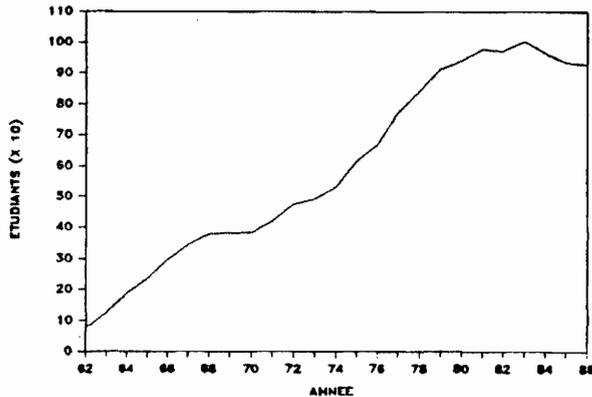
l'Université Laval à Québec. L'Université McGill par sa Faculté d'agriculture, le Collège Macdonald, dispense aussi l'enseignement agronomique, en langue anglaise cependant.

La commission royale d'enquête recommanda aussi de mettre en place un cours de niveau intermédiaire entre le palier universitaire et le cours professionnel agricole dispensé au secondaire. Les deux Instituts de technologie, l'un à La Pocatière et l'autre à St-Hyacinthe, furent ainsi créés en 1962 pour satisfaire un besoin de formation de cadres intermédiaires dont l'intervention se situerait entre l'agronome et l'agriculteur. Un cours de niveau collégial d'une durée de trois ans fut mis en place avec différents programmes: soit productions animales, productions végétales, sols et économie rurale.

En 1972, un programme institutionnel visant à former des exploitants de ferme au niveau collégial fut créé dans les I.T.A. et dans deux cegeps. Considérant les problèmes de plus en plus complexes que doit affronter l'agriculteur, la nécessité d'une formation professionnelle et humaine plus complète a conduit à la mise en place d'un tel programme. Par la suite, le programme fut révisé en profondeur en 1984. Il est maintenant centré sur des situations professionnelles plutôt que sur des contenus et vise à maximiser la présence et l'efficacité de la formation pratique. Les divers stages sur une ferme (six au total) sont une composante essentielle de la formation professionnelle et humaine des futurs entrepreneurs agricoles. Ces stages permettent d'assurer le lien entre l'enseignement et les réalités du

métier d'agriculteur.

**GRAPHIQUE**  
**NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS AUX PROGRAMMES DES I.T.A.**



Source: Rapport des activités de la direction de l'enseignement en agro-alimentaire pour l'année 1986-1987.

Depuis de nombreuses années, des cours et des programmes destinés aux adultes sont offerts aux agriculteurs et aux agricultrices du Québec par le biais des I.T.A. Certains cours sont dispensés par les I.T.A. seuls ou en collaboration avec les commissions scolaires ou en vertu de l'entente intervenue entre le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, la Commission de formation professionnelle et les I.T.A. Ces activités rejoignent les agriculteurs qui veulent acquérir des connaissances dans un domaine particulier.

Comme il est souvent impossible aux agriculteurs de se rendre en institution pour acquérir des connaissances, le ministère de l'Agriculture en collaboration avec le ministère de l'Éducation a décidé de se lancer dans la production de cours par correspondance. En 1982, trois premiers cours en gestion furent rédigés à l'I.T.A. de La Pocatière et rendus disponibles à toute la population agricole du Québec. On dénombre actuellement 28 cours par correspondance. Ces cours traitent des différentes productions végétales et animales ainsi que de la commercialisation agricole, du droit rural et des divers champs de la gestion. Ce moyen de formation à distance est très populaire auprès de la clientèle agricole. Ainsi il y a eu 12 335 inscriptions jusqu'à ce jour. D'ailleurs, l'I.T.A. de La Pocatière est maintenant reconnu comme le centre provincial des cours par correspondance en agriculture.

En plus de dispenser des cours, les institutions d'enseignement font aussi de la recherche en agriculture. Une étude réalisée en 1980 a démontré que le gouvernement fédéral réalisait près de la moitié de la recherche dans le domaine agricole; les gouvernements provinciaux et les universités, 35% et l'industrie, 15%. Les résultats de ces recherches couvrant tous les secteurs de l'entreprise laitière sont mis à la disposition des producteurs par le biais des conseillers agricoles qui se chargent de vulgariser ces connaissances et de transférer la technologie.

### **Programmes gouvernementaux**

Un certain nombre de mesures gouvernementales

ont fait évoluer la ferme laitière: contrôle laitier, insémination artificielle, assurances agricoles et ont également été une source de formation pour les agriculteurs du Québec.

### **Le contrôle laitier**

Le contrôle laitier a commencé au Canada, en 1905. Ce premier programme appelé contrôle de performance (ROP) a été développé par le ministère de l'Agriculture du Canada. Ce programme devait fournir des rapports de production authentique pour les vaches laitières enregistrées et favoriser la sélection en vue de l'amélioration des races laitières.

Pour répondre à la demande des agriculteurs qui désiraient obtenir un service de contrôle laitier, sans reconnaissance officielle toutefois, le ministère de l'Agriculture du Québec mettait sur pied, en 1932, le contrôle laitier postal. Ce programme simple a toutefois intéressé un grand nombre de producteurs, puisqu'on y comptait, en 1966, près de 5 000 troupeaux inscrits.

En 1966, le Collège Macdonald innovait au Canada, en utilisant l'ordinateur pour révolutionner le secteur du contrôle laitier et permettre le développement de services additionnels en fournissant de nombreux renseignements sur l'alimentation, la gestion et la production. En 1970, une entente rendait le ministère de l'Agriculture du Québec et le collège Macdonald partenaires dans l'exécution du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ). En 1973, à la demande des producteurs, le

ministère de l'Agriculture ajoutait une option officielle au PATLQ.

Les producteurs laitiers du Québec peuvent maintenant choisir entre quatre types de contrôle laitier: deux contrôles officiels, soit le ROP (fédéral) et le PATLQ - officiel et deux qui sont non officiels, le PATLQ - régulier et le PATLQ - postal.

**TROUPEAUX INSCRITS AU PATLQ  
(POSTAL, RÉGULIER ET OFFICIEL)**

	1976	1980	1986
Troupeaux	4 355	6 813	8 036
Vaches	155 419	249 900	286 266
Moyenne annuelle de lait par vache (kg)	4 691	5 313	6 201

Source: AGDEX 410/853. Le comité de références économiques en agriculture du Québec.

Le taux de participation au PATLQ a connu, au cours des dernières années, un accroissement remarquable. Le nombre de participants a doublé en dix ans, de telle sorte que plus de 50% des producteurs laitiers sont maintenant inscrits à un contrôle laitier comparativement à 17% en 1974.

Les données du tableau suivant mettent en évidence l'amélioration constante de la production chez

les troupeaux inscrits au PATLQ sur une période de dix ans. On peut aussi constater une amélioration au niveau économique; le revenu du lait moins les frais d'alimentation s'est accru de plus de 23%.

### ÉVOLUTION SELON LE NOMBRE D'ANNÉES AU CONTRÔLE AU 31 DÉCEMBRE 1979

Critères	Nombre d'années au contrôle		
	1	5	10 ans & +
Lait (kg)	4 816	5 339	5 677
Gras (kg)	170	187	202
Protéine (kg)	152	167	179
Revenu-alimentation (\$)	737	805	908
Tonne lait/homme	112	129	152

Source: La terre de chez-nous, 11-12-80, p. 23.

Cette amélioration au niveau des troupeaux inscrits au PATLQ est due en bonne partie à l'assistance technique assurée par le surveillant à la ferme. En effet, ce dernier passe à la ferme une fois par mois pour recueillir les échantillons de lait et fournir à l'agriculteur une information détaillée sur l'alimentation, la reproduction, la régie, la génétique et la santé de chaque vache.

Diplômé d'un cours collégial en agriculture, le surveillant voit ses connaissances mises à jour régulièrement au contact des professionnels de l'agriculture, tant agriculteurs que représentants du gouvernement ou des universités, il dispose donc des connaissances nécessaires pour conseiller les agriculteurs correctement.

## **L'insémination artificielle**

Depuis 1948 au Québec, les producteurs laitiers peuvent faire usage de l'insémination artificielle, grâce au Centre d'insémination artificielle du Québec de St-Hyacinthe; c'est un organisme gouvernemental relevant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. L'implantation de l'insémination et son acceptation par les éleveurs ont été en progression constante depuis les débuts. Bien sûr, ces débuts ont été modestes, mais au cours des années 1970, on constate une montée très rapide des taux d'utilisation de l'insémination, pour arriver à 517 561 premières inséminations en 1979.

Plusieurs facteurs ont permis cette hausse de popularité de l'insémination au cours des années:

- l'utilisation maximale de taureaux à très haut potentiel;
- l'élimination des risques de garder un taureau à la ferme;
- la diminution du risque de propagation des maladies contagieuses transmises par le reproducteur;
- l'avènement de la semence congelée qui permet à l'éleveur l'utilisation du taureau de son choix en tout temps.

La transplantation embryonnaire est une autre technique de plus en plus utilisée par les producteurs laitiers afin de tirer profit du potentiel génétique des meilleures vaches du Québec.

## Les assurances agricoles

Les assurances agricoles constituent un moyen pour le producteur laitier de se protéger contre certains risques reliés à la production agricole. Le ministère de l'Agriculture a créé, en 1976, la Régie de l'assurance-récolte chargée d'administrer la Loi de l'assurance-récolte en vue de protéger certaines cultures contre les pertes de rendement.

L'assurance-récolte est une mesure de protection à laquelle l'agriculteur adhère en payant une cotisation équivalent à 50% de la prime totale. Ainsi l'agriculteur, s'il s'est conformé aux conditions prévues dans la loi, aura droit d'être indemnisé pour les dommages subis dans les cultures assurées.

L'assurance-récolte a un rôle spécifique et complémentaire à jouer en agriculture et doit s'intégrer au fonctionnement de toute entreprise agricole. Aussi, plus un agriculteur gère des investissements élevés, plus l'assurance-récolte devient une nécessité.

A sa première année d'activité, l'assurance-récolte administrait trois programmes:

- grande culture, comprenant les plantes fourragères, le maïs à ensilage et le maïs-grain;
- foin et céréales de culture spéciale;
- tabac jaune.

On retrouve actuellement 18 programmes couvrant 61 cultures différentes. Pour l'année 1985, 17 617 agriculteurs étaient protégés par un contrat avec l'assurance-récolte.

### **Les syndicats de gestion**

La formule du Syndicat de gestion agricole a pris naissance au début des années 60 alors qu'un comité de travail (ministère de l'Agriculture du Québec, U.C.C., Université Laval) élaborait un "Plan de développement de la gestion agricole au Québec". Dans ce document, on soulevait la nécessité d'accorder à la gestion de la ferme une place à la mesure de son importance parmi les préoccupations de l'agriculteur.

On proposait alors une action en trois étapes auprès de la classe agricole; il fallait d'abord que les agriculteurs puissent s'initier aux outils de gestion, et les GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole) furent créés à cet effet. Ensuite, les agriculteurs désireux de poursuivre leur démarche pouvaient se regrouper au sein d'un cercle de gestion dont le suivi était assuré par le biais des bureaux locaux du ministère de l'Agriculture du Québec. Enfin, au terme de cette démarche s'offrait la possibilité pour un groupe d'agriculteurs de se former en Syndicat de gestion agricole et d'engager à leur service exclusif un spécialiste en gestion.

Le premier Syndicat de gestion agricole fut formé en 1968. Après constatation des résultats concluants obtenus par ce premier syndicat, le ministère

de l'Agriculture adopta un programme permettant la formation d'autres S.G.A. Toutefois, il fallut attendre en 1978 avant qu'un deuxième syndicat s'organise. La formule avait fait ses preuves, de sorte que plusieurs syndicats se sont formés par la suite et qu'il existe maintenant 44 syndicats de gestion agricole au Québec.

Un syndicat de gestion est constitué de 50 agriculteurs, ayant à leur service exclusif un conseiller en gestion. Le MAPAQ vient en aide au Syndicat de gestion par deux subventions: l'une à l'établissement et l'autre au fonctionnement, servant à défrayer une partie du salaire du conseiller.

### **Encouragement de la formation agricole**

Afin de promouvoir la formation agricole auprès des jeunes de la relève, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a mis en place un nouveau programme en 1987. Une subvention de 500\$ est prévue pour celui qui élabore son dossier d'établissement et une subvention de 1 500\$ pour aider à défrayer les honoraires professionnels de nature légale, fiscale ou financière (75% jusqu'à 1 500\$). Une autre subvention de 2 000\$ est versée aux personnes qui possèdent, au moment de leur établissement, un diplôme égal ou supérieur au diplôme d'études collégiales en technologie agricole avec un programme pertinent pour le type d'exploitation à acquérir.

## **Le crédit agricole**

Toutes ces modifications au sein de la production laitière n'ont pu se faire sans une injection massive de capitaux. Ces fonds ont été consentis en premier lieu par l'Office du crédit agricole, qui à ses débuts prêtait à long terme et par la suite, à moyen terme.

L'Office est un organisme de l'administration gouvernementale du Québec créé en 1936. L'Office vise à promouvoir le développement des entreprises agricoles et l'exploitation des forêts privées.

Jusqu'en 1976, l'Office agissait comme prêteur auprès des agriculteurs. Par la suite, l'Office décidait de s'associer aux institutions privées, banques et caisses populaires, afin que celles-ci prêtent directement aux agriculteurs, l'Office se chargeant de l'étude des demandes d'emprunt et des réclamations pour les pertes. L'Office conserve cependant son pouvoir de consentir des prêts en vertu de la Loi sur le crédit agricole.

Comme l'Office est toujours responsable de l'étude des demandes d'emprunt, il dispose à cette fin d'une équipe complète de conseillers en financement répartis à travers toute la province. Ces conseillers sont en mesure d'analyser les projets des agriculteurs et de les orienter vers le financement le plus approprié à leur situation.

L'Office accorde également des subventions dans

les cas d'établissement de jeunes agriculteurs et d'aspirants-agriculteurs dans des fermes rentables et dans les cas d'agrandissement de fermes pour les rendre rentables. L'Office est autorisé à verser à des jeunes agriculteurs qui, pour fins de leur établissement, obtiennent un prêt dans le cadre des lois de crédit agricole, une subvention qui défraie la totalité de l'intérêt sur les premiers 50 000\$ durant une période de cinq ans.

Au cours de l'exercice 1985-86, les divers programmes de financement agricole ont permis d'injecter une masse de près de 368 millions \$ sous forme de prêts autorisés ou de subventions soit, à peu de chose près, un volume égal à celui de l'exercice précédent.

### **Autres intervenants**

D'autres intervenants, telles les fédérations de producteurs de lait et les coopératives, ont fait aussi évoluer le secteur laitier québécois et ont amené leurs membres à se discipliner afin de produire un lait de qualité.

Pour comprendre l'évolution de l'industrie laitière, il faut connaître l'existence de deux types de lait, de deux marchés entraînant des prix différents et de deux groupes de producteurs distincts.

Il y a d'abord le lait nature ou lait de consommation. Le groupe de producteurs ayant accès à ce marché, même s'il est assez réduit au cours des années soixante, 7 000 à 8 000 producteurs, dominera

le visage de l'industrie laitière. Le lait est livré aux laiteries, qui sont des entreprises privées dans l'immense majorité des cas.

Tous les autres producteurs laitiers étaient des producteurs de lait industriel ou lait de transformation. Leur lait est livré à des entreprises qui le transforment en beurre, en poudre de lait écrémé et en fromage. Ce secteur du lait de transformation est dominé par l'entreprise coopérative. En 1960, les coopératives transformaient 35% du lait et, en 1980, 85%. Elles ont donc joué un très grand rôle dans la consolidation des usines de transformation du lait.

C'est en 1966 que les producteurs de lait industriel décidèrent de se regrouper et de créer la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec et de se doter d'un plan conjoint. C'est également en 1966 que le Québec et l'Ontario demandaient au gouvernement fédéral de légiférer, afin de permettre la création et l'adoption d'un plan interprovincial de production.

En 1970, un contingentement de la production canadienne a été accepté et établi par la Commission canadienne du lait et les organisations provinciales.

Pendant ce temps, les producteurs de lait naturel, organisés depuis longtemps en un plan conjoint sur les marchés locaux, avaient fondé en 1979 la Fédération des producteurs de lait du Québec et ils avaient maintenant un interlocuteur unique.

Au cours des années 60, les producteurs de lait avaient donc obtenu le contrôle complet de l'offre stabilisée par un système de quotas, soit provincial (lait nature), soit national (lait industriel). Ils n'avaient maintenant plus à craindre de surproduction dans le lait.

Les producteurs de lait nature pouvaient passer à une autre étape et faire porter leurs revendications vers la négociation des prix, c'est-à-dire des prix en fonction des coûts de production. En 1972, la Fédération des producteurs de lait du Québec demanda une augmentation du prix du lait nature en s'appuyant sur une étude des coûts de production. Le principe finit par être accepté par le gouvernement du Québec.

Quant à la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec par le biais de la Fédération canadienne des producteurs de lait, elle a entrepris, en 1974, de revendiquer le prix du lait basé sur le coût de production auprès de la Commission canadienne du lait. Le gouvernement canadien accepte donc une formule de coût de production basée sur les coûts d'exploitation des fermes laitières du Québec et de l'Ontario.

Les producteurs laitiers québécois ont donc gagné collectivement, par vingt ans de lutte, la capacité de transmettre aux consommateurs les augmentations de prix imposées par l'industrie en amont et d'imposer leur prix à l'industrie, en aval. Ils sont parvenus d'une certaine manière à changer en leur faveur les règles du jeu commercial.

## CONCLUSION

La ferme laitière de 1987 est bien différente de celle de 1960. L'augmentation du nombre de vaches par troupeau, une mécanisation de plus en plus poussée, une utilisation des techniques de pointe et une capitalisation croissante ont fait de la ferme laitière une véritable PME, c'est-à-dire, une petite ou moyenne entreprise.

Pendant ce temps, les agriculteurs ont dû modifier leur façon de gérer leur entreprise afin de s'adapter régulièrement aux différents changements technologiques. Beaucoup d'agriculteurs ont fait appel aux conseillers agricoles pour obtenir les informations techniques et économiques dont ils avaient besoin; d'autres se sont inscrits à des cours en productions animales ou encore perfectionnaient leurs connaissances en gestion.

Ce transfert de savoir-faire s'est structuré au cours des années, au fur et à mesure que le secteur laitier s'organisait et que l'exploitation d'une entreprise laitière devenait plus complexe et plus exigeante. Toute une série d'organismes ont ainsi développé divers moyens afin de mettre à la disposition des agriculteurs les connaissances requises pour exploiter rationnellement une ferme laitière.

La vulgarisation agricole, les maisons d'enseignement, les mesures gouvernementales, les organismes agricoles et les agriculteurs eux-mêmes devront continuer à oeuvrer de concert afin de continuer à

développer une agriculture dynamique et compétitive  
dans un contexte nord-américain.

## **UN EXEMPLE AFRICAIN**



**GARDIENNES D'UN SAVOIR-FAIRE RÉGIONAL. LES  
PRODUCTRICES D'ATTIÉKÉ (MANIOC) DE DABOU (COTE  
D'IVOIRE)**

**Élise GNAGNÉ  
Secrétariat de la promotion féminine Abidjan -  
Côte d'Ivoire**

**INTRODUCTION**

Je voudrais de prime abord remercier l'Institut du développement Nord-Sud et, à travers lui, le Ministre des Relations internationales et le Gouvernement du Québec qui ont rendu possible notre participation à ce séminaire international. La Commune de DABOU est en effet très sensible à l'honneur qui lui est fait en l'associant à ce rassemblement qui démontre de manière fort éloquente la volonté de l'Institut de développement Nord-Sud de faire participer les pays du Sud aux réflexions susceptibles de déboucher sur des prises de décisions en faveur de leur propre développement. Issue d'un pays qui cultive le dialogue comme condition première de compréhension mutuelle avant toute action de développement, la Commune de DABOU ne pouvait que partager les préoccupations de l'IDNS. C'est pourquoi elle a tenu à être présente à ce rendez-vous malgré sa jeunesse et son inexpérience (elle n'a que 7 ans).

Les productrices d'attiéké de Dabou, gardiennes d'un savoir-faire régional; tel est le thème dont nous avons à vous entretenir brièvement. Dans la mesure où le débat qui va suivre vise à déboucher sur

des conclusions opérationnelles, nous nous bornerons d'abord à livrer quelques informations sur l'attiéké, produit inconnu pour la plupart d'entre vous. Nous situerons ensuite la problématique actuelle de la production de cette denrée en Côte d'Ivoire. Une projection de diapositives essayera de vous rapprocher de la réalité du terrain. Nous concluerons par l'impact que pourrait avoir le développement d'une nouvelle technologie de la production d'attiéké sur l'économie de notre région et sur le rôle capital qui attend les femmes dans un secteur vital de l'économie de notre pays.

### **La production d'Attiéké comme savoir-faire et la problématique actuelle de la valorisation de l'aliment**

Traiter de la production de l'attiéké comme savoir-faire, c'est traiter d'un des aspects essentiels de la fabrication du produit alimentaire de base de l'ethnie odjoukrou (improprement appelée adioukrou) en basse Côte d'Ivoire pour comprendre l'actualité du thème. Que l'on se rappelle qu'en Afrique traditionnelle et même dans l'Afrique contemporaine, l'agriculture vivrière est synonyme d'agriculture pour l'autoconsommation.

L'attiéké s'obtient à partir de diverses phases de transformation de tubercules de manioc aboutissant à la fabrication d'une semoule cuite à la vapeur qui prend alors l'allure du couscous. Le produit ainsi obtenu par le travail des femmes exclusivement se conserve assez facilement pour les besoins des ménages traditionnels. Il peut être consommé sans subir

d'autres transformations (sauf s'il a été déshydraté) et accompagne les fritures, le poisson braisé ou fumé et une très large gamme de sauces à la viande. Aliment de base des ethnies lagunaires: Odjoukrou (S/P de Dabou); Ahizi (S/P de Jacquville), Alladian (S/P de Jacquville), Ebrié (S/P de Bingerville) et des Avikam (S/P de Lahou), l'attiéké a envahi les cités ivoiriennes dès l'aube de l'urbanisation tant au niveau de la restauration collective que des ménages pris individuellement. Mieux, les migrations internationales ont fait de cet aliment un produit de plus en plus recherché sur le marché international (Afrique Occidentale et Paris dans l'ex-métropole liant la Côte d'Ivoire à la France). Tout récemment, le produit a franchi les frontières américaines (USA, Canada) et est apparu ainsi sur le marché montréalais. Aliment d'origine exclusivement ivoirienne, l'attiéké pourrait devenir à terme un produit stratégique pour les ivoiriens lorsque notre pays parviendra au stade d'une société urbaine à condition que les techniques de fabrication et la productivité des détenteuses traditionnelles du savoir-faire suivent l'expansion démographique des villes et la dynamique économique qui devrait en découler.

Les remarques qui précèdent permettent de mieux cerner la problématique actuelle de la valorisation d'un produit traditionnel émanant essentiellement de l'activité féminine paysanne dans un contexte socio-démographique et économique caractérisé fondamentalement par l'expansion du marché malgré la rigidité des techniques de production archaïques.

Le problème fondamental vient de ce que l'avenir de ce produit se joue autour de la plus ou moins grande aptitude qu'auraient les femmes Adioukrou qui occupent une position privilégiée, une position de rente, à ravitailler quotidiennement le marché d'attiéké. En 1975, la CODERDA (coopérative pour le développement de la région de Dabou) acheminait quotidiennement 12 tonnes d'attiéké par jour pour un, deux ou trois villages au maximum selon la taille des villages ayant adhéré à la coopérative. Cette quantité excluait les ventes (par fraude) des coopératives (échappant au contrôle visant à éviter la saturation du marché) ainsi que celles des villages ayant refusé d'adhérer à la coopérative dont DEBRIMOU et OUSROU. Ces deux gros villages pouvaient livrer à eux seuls la même quantité, voire davantage que la coopérative au cours d'une journée.

En 1975, un volume journalier de 20 à 25 tonnes d'attiéké par jour en provenance de la seule Sous-Préfecture de Dabou pouvait être considéré comme une estimation raisonnable en deçà de la réalité. Depuis, la population d'Abidjan est passée de près de 1 million d'habitants à environ deux millions avec son taux d'accroissement soutenu de près de 10% l'an.

En l'absence de statistiques officielles du secteur informel, il faut se rendre dans un quelconque village du pays odjoukrou pour se rendre compte que la production artisanale de l'attiéké est une activité majeure des femmes, soutenue en amont par la culture de manioc (activité mixte) et en aval par un marché régional axé principalement sur Abidjan,

drainant dans ses milliers de maquis (restaurants ivoiriens, tous quartiers confondus) une quantité d'attiéké difficilement estimable. Il ne faut pas oublier également les milliers de redistributrices au micro-détail sur les marchés, le long des rues, face aux cinémas, etc...

La ville d'Abidjan, gloutonne d'attiéké, devrait pouvoir absorber aujourd'hui plus de 100 tonnes d'attiéké quotidiennement dont 70% au moins proviennent de la seule région de DABOU.

Face à l'ampleur et à l'expansion constante de ce marché, la compétition pour l'espace entre ruraux et urbains dans la périphérie immédiate d'Abidjan a fait reculer la contribution des Ebriés producteurs, consommateurs et vendeurs d'attiéké au même titre que les odjoukrou. Si la production artisanale de l'attiéké se maintient encore dans les villages Ebrié phagocytés par la ville d'Abidjan, cela se fait aux prix d'un ravitaillement coûteux en manioc à partir de Dabou et Bonoua principalement. Il s'ensuit (qu'à la faveur de la compétition ville-campagne) que les productrices de la région de Dabou voient leur rôle régional accru. Mais parallèlement, on peut noter la pression exercée par la rotation des champs de manioc sur le territoire des odjoukrou à partir de jachères de plus en plus courtes du fait de la culture itinérante sur brûlis. Il découle de ces remarques un double problème.

- 1.- Les productrices traditionnelles de Dabou, gardiennes d'un savoir-faire séculaire bénéficiant de surcroît de l'image la plus favorable face

aux autres productrices ivoiriennes arriveront-elles à lever le défi du ravitaillement en attiéké de la ville d'Abidjan aux horizons 2 000?

- 2.- Quelle stratégie devraient-elles développer en raison des avantages incontestables d'un marché urbain tout proche, alors que les techniques de production restent archaïques, figées donc de moins en moins aptes à faire face aux défis d'une économie moderne et d'échelle?

## CONCLUSION

On peut conclure qu'il existe un véritable savoir-faire des femmes de la région Odjoukrou. La transformation du manioc en semoule a pu être faite grâce à un trésor d'imagination de nos mères depuis plusieurs siècles qui est tout à leur honneur. Malheureusement, malgré la scolarisation et l'évolution globale de la société, la Côte d'Ivoire n'a pas suffisamment pris en compte la valorisation économique, mentale et technologique de ce produit comme facteur possible de dynamisation d'une économie régionale.

Travail long, pénible, basé sur une technique archaïque et figée et à très faible productivité, les conditions de production de l'attiéké posent aux générations actuelles et plus particulièrement à celles des régions ivoiriennes où l'on pratique cette activité, le défi de l'invention d'une nouvelle technologie pour faire face à un autre défi non moins important: le ravitaillement de nos villes gloutonnes

en aliments pour l'auto-suffisance alimentaire de la Côte d'Ivoire.

C'est dans une telle optique que la commune de DABOU perçoit la production de l'attiéké comme un facteur de redynamisation de l'économie régionale autour de pôles urbains de DABOU (ville relais) d'ABIDJAN (marché principal), mais aussi d'autres villes de COTE D'IVOIRE et du monde.

Face à l'évolution du contexte socio-économique ivoirien et à une économie des matières premières classiques nettement défavorable aux nations du SUD, le redéploiement d'une activité traditionnelle comme celle de la production de l'attiéké peut être un facteur de croissance et de développement auto-centré. Quatre conditions paraissent indispensables pour atteindre cet objectif selon la volonté politique des édiles de DABOU.

- 1.- L'amélioration des techniques actuelles de production dans un triple but:
  - . accroître la productivité;
  - . réduire la pénibilité du travail;
  - . améliorer les conditions d'hygiène dans la fabrication du produit.
- 2.- Résoudre le problème de l'exploitation de la femme par la femme au niveau de la commercialisation, de telle sorte que les productrices soient mieux rémunérées.
- 3.- Stimuler la production en amont en améliorant également les techniques culturelles dans un

espace économique en voie de saturation du fait de l'emprise des blocs de culture de palmier et d'hévéa pour l'exportation. La stabilisation des parcelles de culture pourrait contribuer à cette amélioration des techniques culturales.

- 4.- Une politique de promotion et de valorisation mentale et économique du produit à l'échelle nationale et internationale.

Voilà, Mesdames, Messieurs, les idées essentielles que nous avons retenues pour ouvrir un débat sur l'activité des gardiennes d'un savoir-faire régional à DABOU en matière de production agro-alimentaire traditionnelle.

Le diagnostic de l'IDNS réalisé récemment à DABOU et l'étude du CECI sont des documents d'un très grand intérêt qui plaident en faveur d'un appui à la région de DABOU et à la COTE D'IVOIRE. Puisse notre modeste contribution aider les jalons déjà posés par l'IDNS et le CECI, pour un dialogue et un développement NORD-SUD s'appuyant sur l'axe DABOU - LA POCA-TIERE.

**ANNEXE**  
**LA FABRICATION DE L'ATTIÉKÉ**

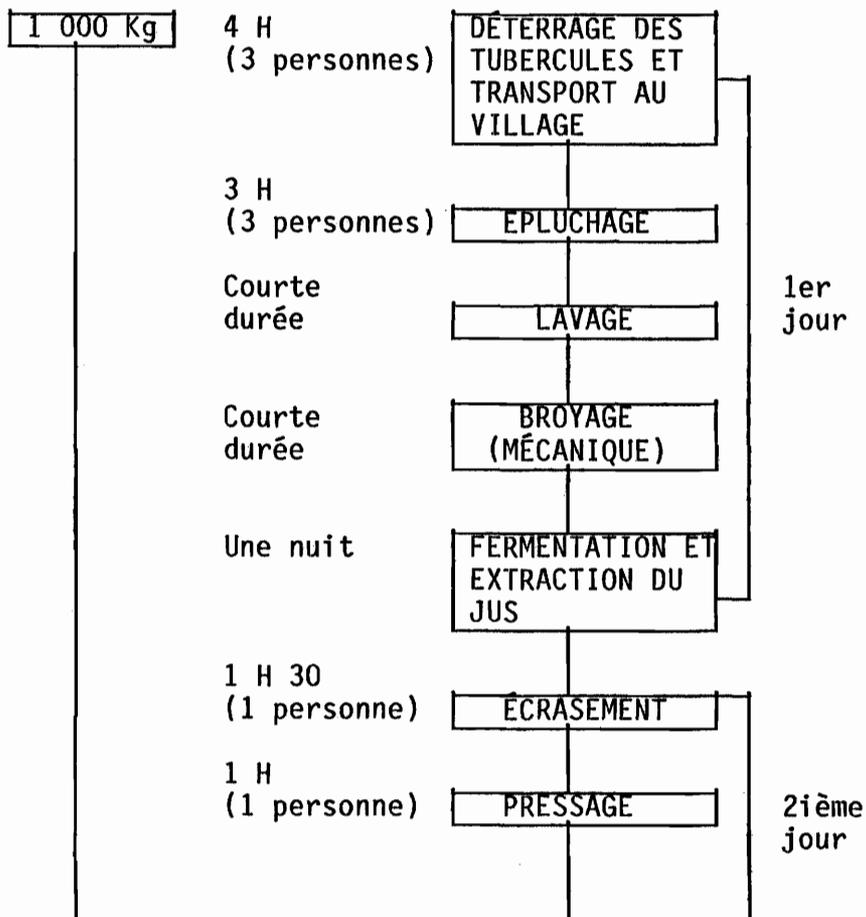
**TABLEAU 1**  
**ÉQUIPEMENT RENTRANT DANS LA FABRICATION DE L'ATTIÉKÉ**

OPÉRATIONS	ÉQUIPEMENTS	PRIX APPROXIMATIF
Épluchage	couteaux	300 à 500 F
	machette	1 200 F
Lavage	cuvette	600 à 4500 F
Broyage mécanique	broyeur	1.200.000 F
Pressage	Presse	7 000 F
Granulation	Écuelle	6 000 F
Tamisage	Tamis	750 F
Vanage	Van	1 000 F
Cuisson	"Couscousier"	
	- acier	7 000 F
	- terre cuite	3 000 F

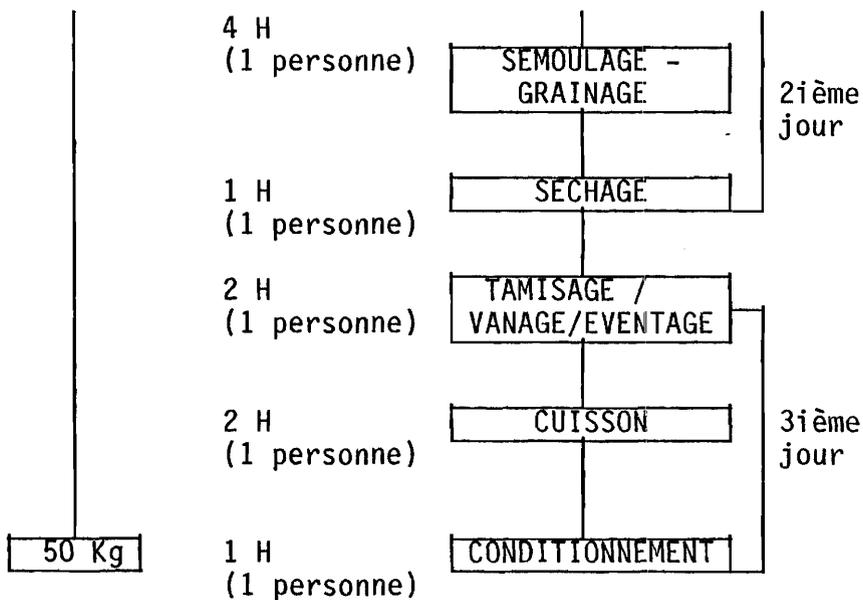
Source:

C.E.C.I. Projet d'appui aux femmes productrices  
d'attiéké en zone lagunaire.

**TABLEAU 2**  
**LES ÉTAPES DE LA TRANSFORMATION DU MANIOC EN ATTIIÉKÉ**



**TABLEAU 2**  
**LES ÉTAPES DE LA TRANSFORMATION DU MANIOC EN ATTIÉKÉ**  
**(suite)**



**TABLEAU 3**  
**PARTICIPATION DES FEMMES A LA PRODUCTION DU MANIOC**

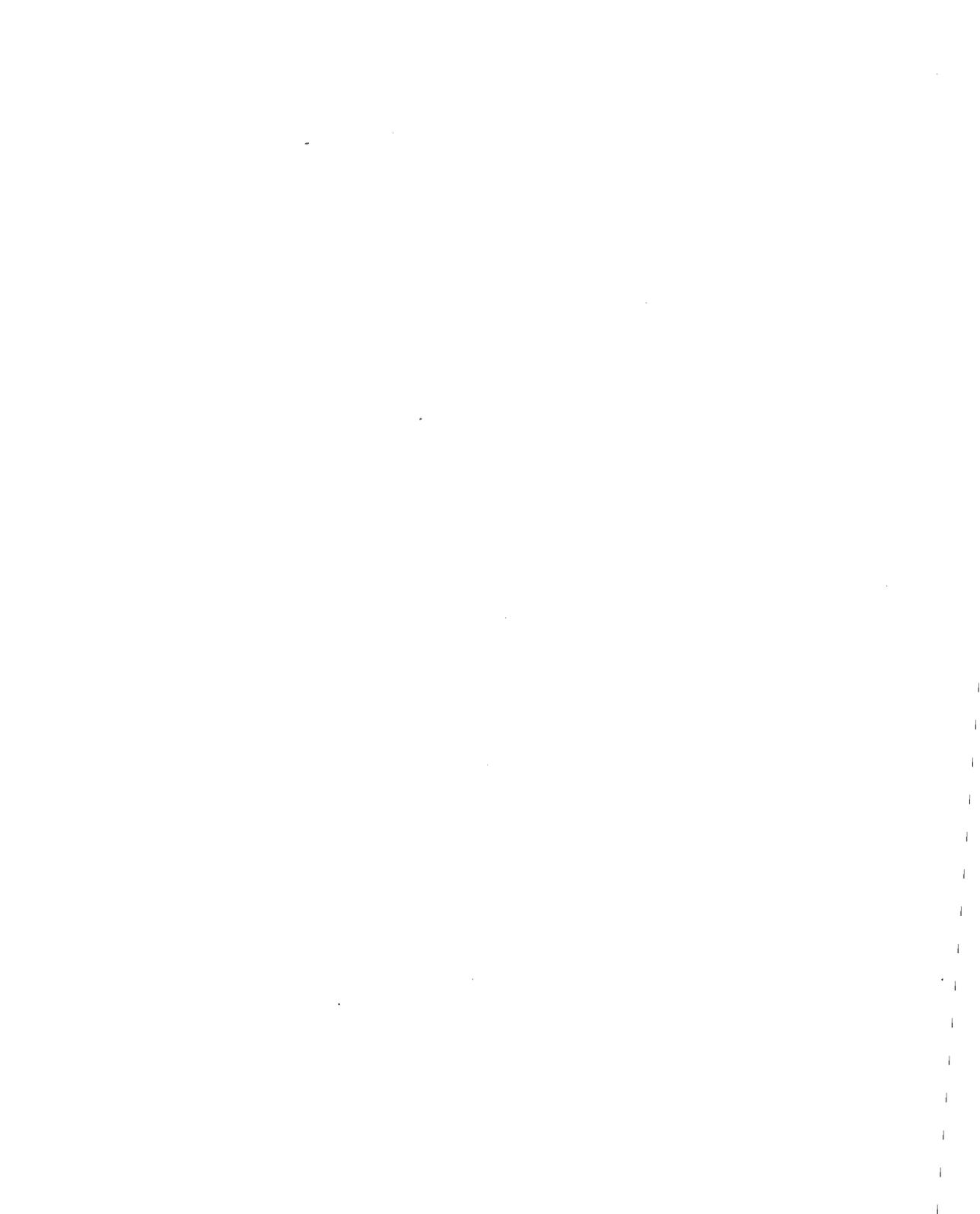
	HOMMES	FEMMES	HOMMES & FEMMES
Abattage	*		
Défrichage	*		
Brûlis	*		
Préparation du sol			*
Ramassage du bois		*	
Mise en place des boutures		*	
Désherbage		*	
Sarclage			*
Déterrage		*	
Nettoyage		*	

Source: Aminata TRAORÉ: Les femmes et la terre en pays. Adioukrov)

**3- FORMATION ET SAVOIR-FAIRE:  
DES POINTS DE VUE...**



**AU SUD**



## **DES TECHNOLOGIES DE GESTION APPROPRIÉE ET PARTAGÉE?**

**Antoine MUGÉSÉRA, directeur**  
**Centre de formation et de recherche coopératives**  
**IWACU - RWANDA**

### **CADRE GÉNÉRAL D'INTERVENTION**

#### **Centre de formation et de recherche coopératives - IWACU**

Le centre est une association sans but lucratif ayant la personnalité civile depuis 1984. Il a pour objet l'appui aux coopératives et aux groupements à caractère coopératif par des activités de formation, de recherche, de conseil, de documentation, de publication et d'évaluation. Il travaille en collaboration avec tous les partenaires du mouvement coopératif national et international. L'association étend ses activités sur l'ensemble du pays.

#### **Décentralisation des activités**

Le Centre IWACU a des délégations régionales dans 4 Préfectures (Provinces) du Pays: au Sud à Butare, à l'Est à Kibungo, au Nord à Gisenyi et au centre à Gitarama. Cette dernière délégation constitue elle-même un centre de services aux coopératives créé par le Centre IWACU et l'ONG belge "COOIBO". Ce centre a une vocation d'autonomie. Actuellement, il mène des recherches en matière de gestion appropriée et partagée dont il sera question plus loin.

## Inventaire du Mouvement coopératif

Le Centre IWACU vient de terminer un inventaire du mouvement coopératif pour l'année 1985. Il s'est avéré un fait important: le Rwanda dispose de 210 coopératives agréées c'est-à-dire disposant d'une personnalité civile reconnue officielle et de 3 028 coopératives ou associations à caractère coopératif. En tout en 1985, le Rwanda disposait de 3 237 coopératives avec 251 689 coopérateurs.

**TABLEAU 1**  
**SITUATION DES COOPÉRATIVES EN 1985**

PREFECTURE	Coopératives agréées	Coopératives non-agréées	TOTAL	Nombre de coopérateurs
KIGALI	24	390	414	33 138
GITARAMA	21	234	252	20 460
BUTARE	26	564	590	31 881
GIKONGORO	8	181	189	14 404
CYANGUGU	10	247	257	13 710
KIBUYE	14	200	214	18 995
GISENYI	31	292	308	22 359
RUHENGARI	16	292	308	22 359
BYUMBA	19	504	523	44 579
KIBUNGO	41	124	165	28 907
TOTAL	210	3 028	3 238	251 689

**TABLEAU 2**  
**PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITÉS EN 1985**

	Nombre de coopératives	Nombre de coopérateurs
Agriculture	2 508	70 907
Élevage	168	4 862
Artisanat, Mines et Industries	207	5 074
Commerce des produits de lère néc.	219	97 287
Habitat	12	289
Épargne et crédit	92	71 781
Mutuelles d'entraide	7	383
Autres	11	351
N.D. (non déclarés)	11	753

N.B. : Il y a 3 coopératives dont on ignore le nombre de membres. Les 251 689 membres appartiennent donc à 3 235 coopératives et non à 3 238.

### **Activités de formation**

Quatre types de programmes sont proposés par le Centre IWACU:

1. des programmes élaborés d'avance, communs à toutes les coopératives pour la formation générale des gérants, des commissaires aux comptes, des administrateurs, des formateurs ou des encadreurs gouvernementaux.

2. des programmes "à la carte" adaptés aux activités de chaque coopérative: chaque année le Centre suit 30 à 40 coopératives nouvelles.
3. des programmes élaborés et réalisés avec d'autres partenaires (Ministère ayant le Mouvement coopératif dans ses attributions, Banques Populaires, autres ONG s'occupant de la formation comme INADES, etc...)
4. Formation modulaire. Elle vise à permettre les échanges d'expérience entre les responsables des groupements et des coopératives des régions diverses mais menant des activités plus ou moins semblables.

Le système pédagogique de formation se déroule normalement en 6 phases:

1. une première phase de formation à IWACU.
2. une deuxième phase de mise en pratique par les intéressés des enseignements reçus.
3. une troisième phase de nouvelle formation à IWACU.
4. une quatrième phase de suivi par les agents d'IWACU dans les coopératives intéressées.
5. une cinquième phase de formation générale et de sensibilisation dispensée à tous les membres de la coopérative concernée avec film et diapositives à l'appui.

6. une sixième phase de recyclage annuel pour les anciens formés (gérants, commissaires aux comptes, conseil d'administration).

### **Matériels didactiques**

Des cours généraux sont élaborés par chaque formateur. Les formateurs exposent en général les points suivants:

1. l'essence et les principes coopératifs.
2. l'organisation et le fonctionnement classique des coopératives.
3. les forces et les faiblesses de ce mouvement.
4. le cas rwandais avec la législation ad hoc.

### **Cours spécialisés**

Voici les différents devoirs et obligations de chaque organe de la coopérative: assemblée générale, conseil d'administration, commissaires aux comptes.

- cours de comptabilité adaptée et simplifiée dispensés aux gérants et aux commissaires aux comptes
- initiation à la commercialisation, aux techniques de vente, de gestion, de stockage, de production, etc.

### **Le matériel didactique actuel élaboré comprend:**

- cinq fascicules de comptabilité simplifiée (en langue locale)
- un manuel de gestion bilingue (kinyarwanda - français)
- un cahier de reçus en langue locale
- un livre de caisse en langue locale
- une fiche de stock en kinyarwanda
- un film-vidéo sur l'organisation et le fonctionnement en langue locale
- un tableau noir
- un journal de liaison (trimestriel) en langue locale

### **Auto-critique**

Le matériel didactique, si même il est simplifié, est trop général et manque d'adaptabilité à chaque activité donnée, donc il est en pratique inapproprié à la réalité sur le terrain.

On observe donc une insuffisance de matériel destiné à la formation des coopérateurs de base. Le film-vidéo pose lui un problème d'intendance. Il est d'ailleurs inefficace dans de nombreuses régions sans

électricité et les images distraient et empêchent aux bénéficiaires d'avoir une vision globale et soutenue. Il revient donc trop cher et manque de documents d'accompagnement.

Enfin, les coopérateurs ne sont pas associés à l'élaboration de ces documents destinés à leur formation. Ils ne s'approprient pas ces documents et ne les adaptent pas à leur réalité concrète. C'est pourquoi il s'est avéré nécessaire de changer cette méthode parce qu'inappropriée et non partagée.

## **POUR UNE TECHNOLOGIE DE GESTION APPROPRIÉE ET PARTAGÉE**

### **Généralités**

Les mots ne sont jamais neutres. Parler de "technologies appropriées" suppose l'existence de plusieurs technologies différentes dont quelques-unes sont inadaptées à certaines situations. En fait, le terme de technologie appropriée fait appel à une relation, à un rapport, à une adéquation entre l'Homme, ses problèmes et les technologies employées pour résoudre ces problèmes dans un environnement bien précis. Donc une technologie sera appropriée par rapport au problème qu'elle est censée résoudre dans un milieu bien déterminé. A la limite, on peut donc dire qu'à une situation donnée, à un problème posé, il ne peut correspondre qu'une seule technologie vraiment appropriée c'est-à-dire adaptée: elle peut être, soit simple, soit chère, compliquée ou sophistiquée.

La technologie appropriée évolue au rythme de l'évolution de la société. Mais il y a absolument une interaction directe: la technologie fait évoluer la société et cette dernière fait évoluer la technologie. Dans la pratique, il peut se produire une inadéquation entre les problèmes qui se posent et la technologie censée résoudre ces problèmes. Au carrefour des civilisations du Nord et du Sud, il s'est produit pour les pays du Sud ce genre d'inadéquation technologique. Il s'est produit une situation conflictuelle. L'Homme du Sud est invité à s'adapter à la technologie du Nord alors que c'est le chemin inverse qu'il faudrait emprunter: c'est-à-dire adapter la technologie donnée aux mentalités et aux peuples du Sud. Il y a en tout cas désarticulation entre l'Homme du Sud et la technologie qu'on lui propose. C'est que la technologie n'est pas neutre: elle véhicule le cadre de la société qui l'a conçue et ne fait que reproduire ce cadre et cette société. L'Homme du Sud ne peut que se sentir mal à l'aise dans ce carcan technologique. Doit-il s'adapter à cette technologie inadaptée? Les rapports de force actuels lui étant défavorables, il y a danger que s'il ne s'adapte pas, il périra à moins d'inventer une technologie adaptée à son milieu, à son environnement, bref à sa situation réelle et concrète.

Ces dernières années, le problème des technologies inappropriées est apparu: c'est alors que l'on a commencé à parler de technologies dites alternatives, de technologies douces, de technologies intermédiaires, de technologies combinées et j'en passe. Tous ces termes sont récents. Ils révèlent au moins que l'on s'est aperçu que toute technologie n'est pas

applicable n'importe où et n'importe comment. On a réalisé en fait que toute technologie est, avant tout, le produit d'une société spécifique, produit destiné à résoudre un problème qui se pose dans un environnement économique, social et culturel spécifique. Elle n'est donc pas toujours transposable ni transférable avec bonheur. Même si transférée telle qu'elle est, elle peut résoudre certains problèmes, elle ne peut absolument pas s'intégrer au tissu social local, ni être adaptée aux capacités d'adoption et de gestion locales. L'Homme du Sud, au lieu de la vivre, ne ferait que la subir. La solution est une technologie vécue et non subie. L'Homme du Sud peut aussi bien l'inventer que se l'approprier, l'adopter, l'adapter, l'appriivoiser, la maîtriser et au besoin l'innover. L'essentiel est que cette technologie ne l'abîme pas mais au contraire qu'elle contribue à le libérer de la dépendance matérielle, culturelle, économique et technologique.

### **Technologie de gestion appropriée et partagée**

Dans les lignes précédentes, nous avons plutôt évoqué les technologies en général. Il va s'agir ici de technologies concrètes de gestion: technologies de gestion organisationnelle et administrative, technologie de gestion comptable, technologie de gestion financière et économique. Il s'agit de l'ensemble de connaissances techniques et technologiques dont on se sert pour prendre des décisions d'organisation et de fonctionnement de l'entreprise. Il s'agit d'outils permettant de prévoir, d'organiser, de coordonner, de commander et de contrôler le fonctionnement de l'entreprise. Ces outils technologiques matériels en la

matière seront les seuls qui feront l'objet de cette étude.

Il s'agit donc ici aussi de mettre en place des technologies de gestion et de comptabilité appropriée et partagée, qui permettent aux utilisateurs intéressés de prendre leurs décisions d'une manière consciente et délibérée, et de donner une signification consciente à ce qu'ils font: il s'agit de technologies de gestion appropriées et partagées par les utilisateurs eux-mêmes, pour eux-mêmes et dans leurs propres intérêts. Cette technologie sera d'autant mieux appropriée et partagée qu'elle permettra aux utilisateurs de résoudre efficacement leurs problèmes, de maîtriser leur environnement et d'atteindre enfin leur propre capacité d'autonomie de gestion et de décision conformément aux objectifs socio-économiques qu'ils se sont assignés. Il s'agira absolument d'outils de gestion adaptée et adaptables, maîtrisés et maîtrisables, compris et compréhensibles, assimilés et assimilables, et au besoin simples et simplifiés, de façon qu'ils permettent de pouvoir participer aux décisions engageant l'avenir de la communauté.

### **MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DES TECHNOLOGIES DE GESTION COMPTABLE APPROPRIÉE ET PARTAGÉE**

L'élaboration et surtout la mise en oeuvre des outils pédagogiques et de gestion actuels ont vite montré leur faiblesse. Le public concerné n'était pas associé à l'élaboration de ces outils. Leur mise en oeuvre n'est pas partagée. Et souvent ils s'avéraient inopérants parce que généralistes et inadaptes

à la situation concrète de chaque groupement ou coopérative.

La nécessité d'élaborer des documents plus "partagés" et mieux appropriés s'est vite fait sentir. Le Centre au service des coopératives du Centre du Pays, à Gitarama, a commencé en 1986 à mener des travaux de recherche à ce sujet. Les travaux se poursuivent actuellement. Nous allons ici exposer les méthodologies suivies dans l'élaboration de ces outils technologiques de gestion appropriée et partagée. Seuls les outils de gestion comptables nous intéressent ici.

### **Phase préparatoire**

La méthode suivie a été d'abord de définir un territoire de recherche. Dans le cas présent, toutes les recherches ont été menées dans la préfecture de Gitarama au Centre du Pays.

Il y a eu ensuite un recensement complet des principaux domaines d'activités dans lesquels s'investissent les coopératives. On en a ainsi recensé huit: agriculture, élevage, artisanat, mines et industries, le commerce des produits de base, l'habitat, l'épargne et le crédit, les mutualités d'entraide et autres. Le pas suivant a consisté dans la détermination des principales activités ou fonctions menées par les différentes coopératives à l'intérieur des domaines inventoriés précédemment. Les principales fonctions recensées furent la production, le stockage, la transformation, la commercialisation et autres services.

A partir des doubles données précédentes, il a été possible d'établir la grille suivante:

Activités Domaines	Pro- duc- tion	Stoc- kage	Trans forma tion	Commer ciali- sation	Autres acti- vités
Agriculture	X	X	X	X	X
Élevage	X	-	-	X	X
Artisanat, Mines et industries	X	-	X	X	X
Commerce	-	X	X	X	-
Habitat	-	-	-	-	X
Épargne et Crédit	-	-	-	-	X
Mutuelles d'entraide	-	-	-	-	X
Autres	X	-	-	X	X

Cette grille permet d'identifier les coopératives s'occupant des domaines identiques et à l'intérieur de ces domaines, d'activités semblables. Un même langage est alors possible entre elles. L'utilisation de mêmes outils technologiques de gestion est aussi possible. Des études de cas sont facilitées et concrétisées au cours d'échanges d'idées et d'expériences. Nous en reparlerons plus loin. La dernière précaution à prendre à ce niveau-ci est de faire une

distinction entre les petites, les moyennes et les grandes coopératives et de les grouper selon ce nouveau critère (nombre de membres). Les coopératives de moins de 100 membres sont conventionnellement dites petites, les coopératives de plus de 500 membres sont dites grandes coopératives.

### **Phase d'élaboration des technologies de gestion appropriée et partagée**

L'expérience exposée ici porte uniquement sur de petites coopératives. On a chaque fois invité à des sessions d'études et d'échanges d'expériences un gérant et deux commissaires aux comptes de huit coopératives par animateur. En tout donc 24 personnes pour un seul formateur-animateur durant une session de 3 jours. Chaque gérant apportait tous ses documents de gestion.

#### 1er jour:

- Chaque gérant présente devant l'assistance le mode d'emploi de tous ses documents (document par document).
- A ce niveau, l'assistance pose des questions de compréhension et amorce quelques critiques.
- Ensuite l'assistance juge de l'opportunité et de la pertinence de chaque document et des principaux éléments et termes figurant dans chaque document. A ce niveau l'assistance s'aperçoit aussi des faiblesses de tel ou tel document (les éléments marquants).

## 2ième jour: L'analyse et le feed-back des documents

Le feed-back se fait en quatre périodes:

- Reprise de la liste de tous les documents et critique approfondie des documents. Par exemple il y a une vingtaine de documents et on cherche ceux qui sont nécessaires et ceux qui sont inutiles. On arrête la liste définitive.
- Reprise de chaque document et analyse approfondie des éléments devant figurer dans ce document pour qu'il soit considéré comme complet aux yeux des participants (date, libellé, quantité,...) Ces éléments sont présentés vaille que vaille.
- Reprise de chaque élément, analyse et critique de sa pertinence, son opportunité. Ici c'est le moment de grande créativité: certains éléments sont modifiés, amendés, combinés, ou carrément supprimés.
- On aboutit à l'adoption des éléments définitifs devant figurer dans tel ou tel document.

## 3ième jour: Présentation graphique des documents

Il s'agit ici d'élaborer des "fiches" techniques c'est-à-dire la représentation graphique de chaque document. Le travail consiste à ordonner les différents éléments de chaque document précédemment étudié.

L'animateur propose un schéma visualisé ensuite

l'assistance discute de la pertinence ou non de l'ordre des éléments tels que présentés dans ce schéma. On discute, on amende, puis on adopte l'ordre définitif des éléments et sa représentation graphique.

### **Liste des documents retenus**

La méthodologie précédente a permis d'élaborer des documents comptables suivants, appelés cahiers (à la place de fiche) et dont les modèles sont en annexe:

- a) Cahiers de gestion comptable communs aux coopératives de commerce:
  - cahier des membres
  - cahier des immobilisations
  - cahier du matériel
  - cahier des débiteurs
  - cahier des créanciers
  - cahier de caisse
  - cahier des charges et produits.
  
- b) Cahiers de gestion comptable propres aux coopératives de commerce:
  - cahier des achats
  - cahier des stocks
  - cahier des ventes
  
- c) Cahiers de gestion comptable propres aux coopératives d'agriculture et d'élevage:
  - cahier des produits vendus
  - cahier de l'utilisation de la production (récolte)

- cahier d'appel (Hommes/jours)
  - cahier des intrants
  - cahier de la production
  - cahier de l'élevage (nombre de gros et petit bétail).
- d) Cahiers de gestion comptable propres à certains groupements:
- cahier de légumes
  - cahier des parts sociales
  - cahier de passation des produits (entre gérants et vendeurs)
  - cahier des produits de l'artisanat (tuiles).

### **Appréciation de cette nouvelle méthode**

L'avantage majeur est de provoquer une prise de conscience chez les intéressés. Ils comprennent vite l'intérêt qu'ils ont à utiliser des documents de gestion dont ils saisissent réellement l'importance et la pertinence. Ils les manient et manipulent d'ailleurs plus facilement. Sinon l'adoption et l'utilisation des outils, des technologies de gestion non mûries par les utilisateurs, comme des fiches classiques pré-fabriquées, obligent le public utilisateur à se mouler dans un carcan parfois étouffant. Dans cette nouvelle méthode par contre, les intéressés s'imprègnent de leurs technologies de gestion: ayant participé à leur élaboration, ils se les approprient et les partagent entièrement. Il y a par eux création d'outils, de langage commun, adapté à la réalité vécue. Les utilisateurs sont directement impliqués dans la fabrication de leurs outils de gestion et à leur mise en place.

Un autre élément nouveau et non des moindres, c'est de démystifier les technologies de gestion. Normalement ces technologies figées sont souvent réservées aux spécialistes, aux professionnels. Mais quand les différents éléments composant ces technologies ont été compris, disséqués, adaptés et adoptés, il devient facile de se les approprier et de les utiliser en connaissance de cause dans la prise de décisions orientant l'avenir de l'entreprise. Ils sont enfin à la portée des utilisateurs qui les ont partagés et se les sont appropriés. Ils ressortent mieux compris dans les tableaux de bord que sont les bilans, les comptes d'exploitation, les comptes financiers, etc... Leurs recoupement et regroupement donnent alors une signification plus intelligible et plus comprise.

Le 3ième avantage de cette méthodologie est de créer un dialogue permanent entre l'animateur et les utilisateurs de technologies de gestion intéressés. La supériorité du technicien ne fait pas écran ni ne crée des liens de dépendance entre lui et les coopérateurs. L'animateur n'est qu'un catalyseur de la dynamique du groupe. Seule la population intéressée crée réellement. Et la population comprend mieux ce qu'elle fait elle-même, mieux encore quand elle le fait en groupe.

### **Les prochaines étapes en guise de conclusion**

Il n'y a pas lieu de conclure ici sur une méthodologie d'approche à peine expérimentée. La première phase de mise en place de technologies de gestion ressemble actuellement à une expérience de

laboratoire à peine amorcée. La méthode est prometteuse mais elle doit être complétée par des résultats qui proviendront de :

- son extension à des moyennes et grandes coopératives. Les adaptations appropriées à ce niveau seront probablement nécessaires car les moyennes et grandes coopératives demandent le travail des professionnels en matière de gestion.
- son extension spatiale: l'expérimentation qui se fait actuellement à l'échelle d'une préfecture, si elle y est concluante, devrait s'étendre sur tout le pays.
- sa normalisation: les différents groupes invités dans les sessions d'élaboration des outils de gestion partagée n'adoptent pas nécessairement les documents identiques à tous les points. Un travail de normalisation devra se faire et précèdera d'ailleurs l'extension des résultats à grande échelle.
- du travail de suivi par les animateurs de la mise en pratique, dans les coopératives intéressées, de ces nouveaux outils de gestion. Il s'agit de voir les problèmes qui naissent de la mise en pratique des documents arrêtés en formation. Dans la pratique, aucune coopérative n'a absolument besoin d'utiliser tous les documents retenus au cours de la session. Chaque coopérative doit les adapter à sa situation concrète: elle peut donc modifier, amender, ajouter et autrement schématiser.

- de la mise en place d'un système comptable également adapté. L'adoption des documents de base devra aboutir à la mise en place des plans comptables et surtout des comptes plus ou moins semblables pour des coopératives menant les mêmes activités. L'utilisation de ces plans comptables appropriés et partagés devra absolument compléter ce travail initial de mise en place des outils de gestion appropriée et partagée.

Enfin, le problème de technologies de gestion appropriée et partagée reste permanent. Car ces technologies sont en relation continue avec l'évolution, avec l'innovation sans cesse renouvelée. Les techniques et les technologies de gestion doivent être sans cesse "accordées" avec le progrès en évolution c'est-à-dire qu'ils doivent être en perfectionnement continu afin de toujours correspondre aux changements rapides du monde actuel: donc, information et savoir-faire toujours renouvelés.



## L'ENSEIGNEMENT TRADITIONNEL EN AFRIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT

**Youssef DIAWARA, directeur  
École internationale de Bordeaux**

C'est à titre personnel que je livrerai ma communication et non pas comme directeur de l'École internationale de Bordeaux. Je poserai un certain nombre de problèmes qui n'engagent que ma responsabilité. La tentation est toujours forte pour un fonctionnaire international de parler avec son coeur et sa philosophie propre.

Le thème de ma communication porte sur la contribution des maisons d'enseignement dans le développement. J'aborderai des problèmes de l'enseignement et du développement des pays africains. Je donnerai aussi quelques observations personnelles sur le type de dialogue entrepris au cours de ce colloque dans le but de vous provoquer un peu.

Dans le cadre de l'Afrique, la relation entre l'enseignement et le développement est un échec complet. On peut difficilement parler d'une implication de l'enseignement dans le développement. Je vous rappelle quelques truismes spécifiques à l'enseignement africain:

- 1) l'enseignement est d'extraction coloniale puisqu'il se fait dans une langue étrangère, le français.

2) cet enseignement a eu une fonction d'assimilation.

Ces observations permettent de mieux comprendre l'évolution prise par la suite par le système d'enseignement. Lorsqu'on regarde les pays africains, on se rend compte qu'il y a une énorme confusion. Il y a un amalgame complet entre le système éducatif et la scolarisation. En règle générale, lorsqu'on parle d'éducation pour le développement cela ne dépasse pas le niveau de la scolarisation. Pour les politiciens, pour le commun des mortels, l'école égale le développement. Plus un pays se scolarise, plus il approche de la possibilité du décollage et du développement. C'est une sorte d'acquis théorique qui a toujours sous-tendu l'enseignement et l'éducation en Afrique. En réalité, on reprend une vieille idéologie française héritée de la période "Jules Ferry" que l'éducation universelle c'est la scolarisation, c'est un droit des peuples et c'est le libre-accès à l'enseignement. Tous les peuples devraient tendre vers cela. La scolarisation universelle passe par les canaux traditionnels de l'école. En Afrique, on mesure souvent le taux d'évolution d'un pays selon le nombre de scolarisés et les taux d'alphabétisation. Plusieurs plans de développement consacrent le quart des ressources déjà faibles pour soutenir la scolarisation, c'est-à-dire à l'éducation à travers le système scolaire classique. Il y a un certain nombre de constats liés à cette philosophie de la scolarisation universelle vers laquelle tendent tous les pays africains depuis vingt-cinq ans. Le système d'enseignement est comme une machine emballée qui, de temps en temps, a des râtes et s'arrête mais derrière

laquelle tout le monde court: les gouvernements veulent en faire quelque chose de performant afin d'avoir le plus possible d'enfants scolarisés, les étudiants pour avoir des débouchés et la population en général puise dans cette idéologie de la scolarisation universelle en y voyant un outil de promotion sociale.

Lorsque l'enseignement a des ratés (grèves, etc.), c'est la crise. Les enseignants ont un grand poids politique; ils bousculent les régimes en place. Derrière l'enseignant, il y a l'ambition des parents d'élèves pour que leurs enfants aient une promotion sociale, et qu'ils puissent devenir un jour le directeur de l'École internationale de Bordeaux... Est-ce cela le développement?

Nous sommes aujourd'hui dans une impasse complète. Premièrement, il y a un gros paradoxe: bien que la majorité des pays soient sous-scolarisés (entre 20% et 50% de personnes alphabétisées), la machine scolaire est trop performante pour les économies de nos pays. Il y a un surplus de diplômés pour le nombre d'emplois disponibles. Planifier, s'avère très difficile. Le Mali, par exemple, a essayé non seulement de faire une réforme de l'enseignement mais aussi de préciser le nombre de diplômés qui sortiraient chaque année dans tel ou tel domaine. Mais la machine c'est emballée. Quelques années plus tard, ils avaient trois ou quatre fois plus de diplômés.

Ce paradoxe oppose toute l'ambiguïté d'un système basé sur l'école traditionnelle qui n'est pas liée à une problématique du développement mais qui est

rattachée à la constitution d'un appareil d'état, à l'insertion dans une fonction publique. D'autre part, cet enseignement classique a un coût exorbitant pour les capacités des pays africains. C'est un cercle vicieux pour le développement.

Ce système éducatif a aussi un autre caractère, c'est un taux de déperdition extrêmement élevé: les enfants deviennent des "laissés pour compte". C'est l'acculturation, l'émigration. C'est l'attrait des villes. En Occident, les gens n'ont aucune idée du symbole que représentent les villes africaines comme entrave au développement régional. Quel énorme problème pour les développeurs régionaux de convaincre les jeunes que leur avenir n'est pas dans la ville voisine ou dans la capitale mais que leur chance est dans leur région! Cela est dû en partie à une certaine forme de scolarisation.

D'autre part, ce système scolaire cache d'énormes écarts de niveaux de scolarisation entre différents milieux et différents groupes sociaux. Dans certaines régions, 70% des enfants sont scolarisés comparativement à 10% dans d'autres régions. Il y a aussi de grandes différences entre la scolarisation des hommes et des femmes. Le fossé s'élargit. L'insertion des femmes dans le développement pose un problème fondamental. Mais le caractère le plus grave de ce système scolaire traditionnel c'est qu'il exclut de toute problématique de développement la masse de nos populations. Les ruraux regroupent les trois quarts de la population et ils ont très peu accès à ce système scolaire. L'utilisation du français comme langue d'enseignement est une clause

d'exclusion de la population rurale. Il n'existe pas de peuple complètement scolarisé et alphabétisé dans une langue qui lui est étrangère.

Toute réforme du système éducatif se heurte à une opposition farouche des parents dont les enfants fréquentent les écoles: ils souhaitent les voir occuper des postes de fonctionnaires lorsqu'ils accéderont au marché du travail.

L'enseignement actuel est tellement coupé des réalités politiques, sociales et culturelles que ce n'est pas en le maintenant ou en l'améliorant que l'on va déboucher sur le développement.

Il y a une prise de conscience de cette situation dans les dix dernières années qui s'exprime en deux voies assez contraires. La première prise de conscience a amené des réformes de l'enseignement calquées sur les réformes françaises à quelques exceptions près. On essaie de changer le contenu et l'engagement des cours et de ruraliser l'école croyant ainsi résoudre le problème des emplois pour les étudiants. D'autres s'interrogent comment introduire l'enseignement des langues nationales au profit du plus grand nombre. C'est un débat de fond qui se situe dans un contexte particulier à l'Afrique: l'échec de l'État en tant qu'entrepreneur principal. Depuis vingt ans, l'État a été le promoteur essentiel du développement et cela au détriment des initiatives privées. Aujourd'hui, l'État recule sur tous les fronts. En France, on appelle cela la privatisation et en Afrique c'est le désengagement vers les entreprises.

Le développement planifié, rigide, à partir de l'État central est un échec. On prône maintenant une décentralisation du développement. C'est dans ce contexte que le système devient un sujet de controverses.

On assiste à deux types d'initiatives qui sont des solutions en amorce. Premièrement, amener le système éducatif traditionnel à appuyer les PME, à favoriser la naissance d'entreprises agricoles de type nouveau. Deuxièmement, arriver à faire du développement régional par l'alphabétisation dans les langues nationales. Voilà le problème de fond. Il faut régionaliser le développement donc forcément le système d'enseignement si l'on veut que le développement ne soit pas perçu comme juste l'émergence de quelques entrepreneurs mais comme le développement global d'une communauté.

Je terminerai mon exposé par quatre questions ou observations:

- 1) Ce colloque devait être l'occasion d'un dialogue Nord-Sud. J'ai entendu parler des expériences des agriculteurs et des entrepreneurs de La Pocatière et je me demande où sont les agriculteurs du Sud?
- 2) Je constate la faiblesse de la réflexion nationale dans les pays en développement. Il devrait y avoir plein d'agriculteurs et d'entrepreneurs africains dans la salle. Ils ont un autre langage, une autre approche de la réalité.

- 3) Quel développement? Seuls les Africains peuvent y répondre. Avons-nous besoin d'un développement basé sur la libre entreprise? Ou bien, avons-nous besoin d'un développement basé sur l'homogénéité du village à partir d'un fonds collectif commun qui est la terre?
- 4) Comment permettre aux masses de participer à la définition du développement sans un minimum de démocratie, sans briser les rapports de domination dont l'essentiel en Afrique sont les rapports Homme-Femme?

Résumé fait par Jean Larrivée



**AU NORD**



## **DES VILLAGES NE VOULAIENT PAS MOURIR: LA PRISE EN CHARGE CRÉATRICE DE SON DÉVELOPPEMENT EN RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT (QUEBEC)**

**Jean-Marie GILBERT, président  
Coopérative du JAL**

Au cours de ce bref exposé, je relaterai l'histoire du JAL pendant les quinze dernières années.

Au début des années soixante-dix, les gens, surtout les jeunes, quittaient leur village et allaient vivre dans les grands centres. Dans certaines localités, l'État payait même les gens pour les aider à déménager. Puis un jour, ceux qui restaient encore dans les villages se sont mobilisés et ont exprimé leur volonté de rester "au pays".

La création d'emplois devenait le premier objectif. Pour cela, il fallait développer l'exploitation des ressources du milieu: la forêt, l'agriculture, l'industrie, le tourisme et les services.

Dès 1973, la Coopérative agro-forestière du Témiscouata est formée et parallèlement on créa le Groupement forestier. On mis en place de nombreux comités dans tous les secteurs d'activités: information, formation, voirie, tourisme, agriculture...

En 1975, on démarra le projet "pommes de terre de semence" en collaboration avec le ministère de l'Agriculture du Québec. A un an ou deux d'intervalle, apparaissaient de nouvelles entreprises:

l'érablière, les cercueils du Bas-Saint-Laurent, les essences Jalles. En même temps, on améliora le service téléphonique et le système routier.

L'information et la formation ont été deux éléments essentiels de la dynamique du JAL. Ils constituent des pré-requis à tout développement. Souvent, les gens ne connaissent pas les mécanismes de gestion; la formation pallie à ces déficiences. Il fallait apprendre et ensuite montrer aux autres.

Vers les années 1978-1979, je suis revenu m'établir au JAL à cause du dynamisme de la population des trois paroisses. Au début du JAL, l'aspect communautaire prévalait. Je m'impliquai dès mon arrivée, dans le projet de pomme de terre de semences qui connaissait des difficultés financières appréciables. On cherchait des moyens pour assurer la survie de cette coopérative agricole. C'était une petite entreprise avec un personnel peu spécialisé, un financement inadéquat et un manque d'expertise. La productivité des terres n'était pas toujours suffisante puisqu'il s'agissait, dans certains cas, de terres abandonnées depuis plusieurs années.

Pour assurer la survie de l'entreprise, la population décida, en 1980, de privatiser la coopérative en la vendant à une famille (trois frères). Depuis cette privatisation il y a huit ans, l'entreprise s'est développée considérablement. C'est la principale ferme de production de pommes de terre de semence au Québec. Le personnel a acquis de l'expertise. L'endettement de l'entreprise rencontre les ratios habituels et les efforts de tous ont permis de

rentabiliser cette ferme. C'était impossible auparavant d'atteindre cet objectif avec le statut d'une entreprise communautaire: une ferme nécessite des heures de travail flexibles et nombreuses.

Il faut une force communautaire pour démarrer ce genre d'entreprise mais il faut aussi que le transfert soit fait à des individus qui gèrent et assurent le maintien de l'entreprise.

Le même cheminement a été suivi dans le cas de l'érablière et de l'entreprise de fabrication de cercueils où on décida de "privatiser". Cela a été perçu par plusieurs comme un échec du mouvement coopératif et communautaire. Mais, si on considère le plan économique, c'est un succès.

Naturellement, pour démarrer des projets en milieu rural, il faut les efforts de tous, que la communauté s'implique. Il faut aussi identifier dès le départ des individus qui assumeront l'entreprise. Aujourd'hui, l'acquis du JAL demeure un taux de survie des entreprises supérieur à la moyenne provinciale. Plus de 150 emplois sont ainsi assurés grâce à ces projets. Bien sûr, l'État y a investi des sommes importantes. Si on regarde les retombées actuelles, cet investissement a été rentable. Le taux de chômage reste élevé mais se compare à la moyenne régionale.

Aujourd'hui, on note une certaine passivité de la population; la mobilisation est plus difficile. Est-ce dû à la moins grande acuité des problèmes? D'autre part, les politiques ont changé: au début, le

budget de développement atteignait 100 000\$; il n'est plus que de 15 000\$ cette année. Les moyens fournis par l'État pour assurer le développement sont donc moins considérables même si les besoins se maintiennent. Est-ce une nouvelle manière de fermer les villages?

Le développement reste fragile. Dans une petite localité comme les nôtres, la perte d'une entreprise agricole est toujours durement ressentie. On est conscient qu'il faut toujours développer, remplacer une entreprise qui disparaît. En milieu rural, on manque d'expertise, de ressources. Il faut tout apprendre. La formation et l'information resteront toujours des besoins très importants.

Actuellement, le plus fort potentiel de développement, c'est l'exploitation des érablières: 100 000 entailles seront faites cette année sur une possibilité de 3 millions. Cela pourrait devenir une nouvelle "Beauce". Les érablières sont jeunes, en santé et le marché est bon. Les gens sont optimistes pour ce secteur. Dès maintenant, nous devons assurer la pérennité de la ressource et prévenir le dépérissement des érables. L'exploitation de cette ressource générerait une centaine d'emplois au cours des dix prochaines années ce qui serait énorme dans un petit milieu comme le JAL.

Le JAL a été un modèle de développement pour plusieurs: des gens de partout venaient visiter les réussites du JAL et repartaient chez-eux en tentant d'appliquer la même recette. Implanter un projet du type du JAL ne fonctionnera pas si les gens ne sont

pas intéressés. On ne peut pas obliger les gens à participer comme on semble vouloir le faire avec les municipalités régionales de comté. S'il n'y a pas de vrais besoins, une volonté, cela est voué à l'échec. Le développement intégré ne s'impose pas. Si les résultats du JAL sont concluants, c'est qu'il y avait une volonté extraordinaire de faire du développement. L'État doit aussi appuyer ces initiatives. On ne peut pas imposer un modèle à l'ensemble du Québec.

Résumé fait par Jean Larrivée.



## LE CENTRE SPECIALISE DE TECHNOLOGIE PHYSIQUE\*

Fernand LANDRY  
directeur

### L'importance économique de la technologie.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, des pays industrialisés tels la Suède, le Japon, l'Italie et les États-Unis ont réalisé une croissance économique accélérée tandis que d'autres pays ont continué à stagner.

Avec la mondialisation de l'économie et l'affaiblissement des mesures protectionnistes, la compétitivité industrielle s'accroît: les nouvelles technologies sont nécessaires. Les technologies de pointe marquent le début d'une nouvelle révolution industrielle; elles sont un facteur important de la prospérité économique. Des pays asiatiques, notamment la Corée du Sud, y ont recours et ont augmenté de façon substantielle leur production industrielle.

On sait que le Canada génère seulement 2% de l'invention technologique mondiale et le Québec une fraction de 1%.

Si on veut que l'élément technologique soit significatif dans notre développement économique, il

---

\*Nous avons dû résumer une partie du texte de Fernand Landry afin de mieux l'insérer dans le nouvel agencement thématique.

faudra puiser dans les découvertes technologiques faites dans d'autres pays.

### **Modèle de transfert du Centre spécialisé de technologie physique**

Le Centre spécialisé s'établit justement, non pas comme un centre de recherche traditionnel mais comme un centre de transfert de technologie.

Ce centre fonctionne dans un système bouclé avec l'entreprise et comprend les points qui suivent:

- . analyse des opérations qui peuvent être automatisées;
- . étude de faisabilité économique;
- . rentabilité économique;
- . cahier des charges;
- . choix du matériel et achat;
- . suivi avec le fournisseur du matériel;
- . réception des systèmes et implantation;
- . optimisation du procédé automatisé;
- . formation du personnel dans l'entreprise.

### **Services offerts par le Centre**

- . développement de produits de haute technologie;
- . automatisation de procédés de production (automates ou robots);
- . mise au point de machines à applications spécifiques (machines dédiées);
- . utilisation de capteurs et chaînes de mesure;

- . perfectionnement en automates programmables, robotique, fibre optique, acoustique industrielle, instrumentation;
- . transfert de technologie;
- . élaboration et financement de programmes de formation.

### **Incidence de la formation**

Les institutions qui choisiront de devenir des centres de transfert de technologie bénéficieront du même coup d'une actualisation de leurs programmes de formation et dispenseront une meilleure formation aux étudiants. Ces derniers pourront occuper plus facilement les postes générés par l'évolution technologique et créeront une synergie très productive entre le monde industriel et le monde de l'enseignement.



# UNE UNIVERSITÉ EN RÉGION ÉLOIGNÉE: PLACE ET ARTICULATION D'UN PROJET D'ÉDUCATION DANS LA RÉALITÉ D'UN MILIEU QUEBÉCOIS

Guy MASSICOTTE, professeur  
Université du Québec à Rimouski (UQAR)

## HISTORIQUE

L'Université du Québec à Rimouski est née en 1969 de la rencontre de deux courants historiques: la "révolution tranquille", qui dans les années 1960 à 1970 a permis une réappropriation par la masse d'un domaine jusque-là réservé à l'élite, l'éducation supérieure, et le milieu régional du Bas-Saint-Laurent qui, ayant vu dans cette initiative un moyen de répondre à des besoins et à des aspirations formulées depuis longtemps, était prêt à s'impliquer dans la réalisation du projet. Les forces qui ont gouverné son évolution sont le système universitaire québécois dans lequel elle s'insère avec les cinq autres constituantes de l'Université du Québec plus anciennes, ainsi que la problématique particulière de la région qu'elle dessert. Cette région, qui s'étend de la Beauce à Gaspé, est une étroite bande de terre qui forme le littoral sud du Saint-Laurent sur près de 700 kilomètres à l'extrême est du Québec.

Faire vivre une université en région éloignée représente une contribution significative au développement régional d'abord sur le plan de la formation, puisque 1 500 étudiants réguliers fréquentent le campus de Rimouski et que la population desservie, à

temps complet et à temps partiel, à Rimouski et en région, s'élève à plus de 5 000 étudiants, ceci dans un territoire de 600 000 habitants environ. Près de 10 000 diplômés en sont sortis depuis sa fondation et la majorité d'entre eux exercent leur profession dans le Bas-Saint-Laurent - Gaspésie. L'adaptation caractéristique de l'UQAR à la thématique de sa région, celle de l'estuaire du Saint-Laurent, est un autre aspect de son apport au développement régional.

### **DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES ET DES PROGRAMMES**

Aux débuts de l'Université du Québec, toutes les constituantes offraient à peu près les mêmes programmes, soit ceux des sciences de l'éducation, des sciences administratives, des sciences humaines et des sciences pures. La croissance importante de ces institutions dans les dix premières années de leur existence a entraîné des ajouts au noyau de base pour répondre à des exigences loco-régionales, ce qui a amené Rimouski à dispenser l'enseignement des sciences de la santé, des sciences informatiques et de la gestion des ressources humaines. Mil neuf cent quatre vingt (1980) a marqué une pause dans le développement de l'UQAR, causée en partie par la stabilisation de la croissance démographique et en partie par la récession économique.

L'adaptation du contenu des programmes posait la problématique suivante: le risque de créer des ghettos pour diplômés en s'écartant trop des programmes suivis ailleurs et la nécessité d'adapter un programme de base aux réalités régionales. En ce sens, l'enseignement des sciences administratives est axé

sur les besoins des petites et moyennes entreprises (P.M.E.) et du système coopératif mais non limité à ces deux aspects. L'adaptation des modalités d'enseignement a été conditionnée par l'immensité du territoire à couvrir. On y a répondu par l'établissement d'un campus au siège social de Rimouski que fréquentent les étudiants réguliers tout en offrant des cours à temps partiel dans plusieurs localités éloignées, ce qui a nécessité la mise sur pied d'un réseau de sous-centres administratifs. Les cours en régions font partie des programmes réguliers et conduisent à l'obtention de diplômes reconnus; ils sont la plupart du temps dispensés dans un contexte classique d'enseignement, où le professeur et les étudiants sont réunis dans un même lieu, quoique l'enseignement à distance puisse parfois être utilisé avec l'aide des moyens audio-visuels de communication.

## **LES AXES DE DÉVELOPPEMENT**

Au cours des années '70, à la demande du Conseil des universités, quelques-unes de ces institutions se sont choisies des orientations originales basées sur le contexte propre à chacune. Ces axes de développement ont été un facteur très important de l'émergence des études avancées et de la recherche. Pour l'UQAR, les axes ont été l'océanographie et le développement régional.

L'océanographie émanait du développement des sciences pures et découlait de la situation géographique de Rimouski en bordure de l'estuaire du Saint-Laurent. Le développement selon cet axe permit les

études de 2ième et 3ième cycles, la création d'un laboratoire d'océanographie et d'un département d'océanographie puis un élargissement du champ d'action aux ressources maritimes, par la création de plusieurs groupes de recherche et d'intervention en sciences de la mer et une collaboration avec les autres intervenants de ce domaine.

L'intérêt pour le développement régional originait du département des sciences humaines. Il découlait des problèmes de développement vécus dans une région éloignée des grands centres et dotée d'un habitat très dispersé. Ici aussi, l'évolution s'est faite vers les études avancées ainsi que vers la formation de groupes d'études intéressés par les problèmes de développement régional, l'aide aux P.M.E. ou les changements technologiques dans les domaines maritimes, forestiers ou des transports. Un autre projet vise la coopération avec les institutions du milieu par exemple, l'organisation de conférences.

## **SOMMAIRE**

L'UQAR est une université au sens plein du terme et bien enracinée dans son milieu, qui est à la fois consommateur de services et collaborateur aux réalisations. Cette réussite est due à une pleine utilisation des ressources de l'université, professeurs et chercheurs, étudiants, personnel de soutien et de celles de son milieu qui, parce que rares et dispersées, doivent être regroupées. La formation est y pratique et vise l'insertion des diplômés dans le monde du travail, elle peut aussi être sur mesure par la prestation d'expertise et la recherche appliquée.

Sa devise pourrait être:

"Vers un partenariat Université-Milieu!"

**NOTE**

Quelques notions historiques, géographiques et démographiques ont été ajoutées au texte de monsieur Massicotte pour permettre au lecteur étranger de mieux situer l'UQAR dans son contexte.

Résumé fait par Jean-Marc Blanchette



## Les plus récentes publications du GRIDEQ

### CAHIERS DU GRIDEQ

- Cahier no 15: Consommation des mass médias, régions et classes sociales. Par Bruno Jean, Daniëlle Lafontaine et Benoît Lévesque. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1985, 375 p. Prix: 12,00\$
- Cahier no 16: Les chantiers forestiers de la Rimouski (1930-1940). Techniques traditionnelles et culture matérielle. Par Louise Proulx. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1985, 105 p. Prix: 8,00\$.
- Cahier no 17: La papeterie de la Vallée de la Matapédia: du projet à la lutte. Par Jean Bonneville. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1986, 245 p. Prix:10,00\$
- Cahier no 18: Organisations populaires et transformation sociale. Le R.O.C.C.R. et six de ses organismes-membres. Par Marie Blanchard. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1986, 359 p. Prix: 10,00\$
- Cahier no 19: La régionalisation de Radio-Québec: l'histoire d'un prétexte. Par Laura Chouinard et Michel Pomerleau. Rimouski, UQAR-GRIDEQ, 1987, 205 p. Prix: 10,00\$

## ACTES ET INSTRUMENTS DE LA RECHERCHE EN DÉVELOPPEMENT REGIONAL

- No 1 : La ruralité en question. Par Bruno Jean et al. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1985, 75 p. Prix: 4,00\$
- No 2 : Psychanalyse et changement social: réflexions épistémologiques sur la question du développement. Sous la direction de Danielle Lafontaine. Rimouski, UQAR - GRIDEQ, 1986. Prix: 15,00\$
- No 3 : Vers de nouveaux territoires intermédiaires? Par Hugues Dionne et al. Co-édition GRIR et GRIDEQ, 1986. Prix: 8,00\$
- No 4 : Agriculture collective et développement régional. Le JAL et les Maraîchers de la Mitis. Par Martin Harrison. 1987, 279 p. Prix: 10,00\$
- No 5 : Pouvoir local et développement dans la Vallée de la Matapédia, 1974-1983. Par Linda Rouleau. 1988, 368 p. Prix: 12,00\$
- No 6 : Formation et savoir-faire (pour un meilleur dialogue Nord-Sud sur mesure). (Actes du colloque de T'IDNS tenu à La Pocatière). 1989. 113 p. Prix: \$

## HORS SÉRIE

Du local à l'État: les territorialités du développement. Co-édition GRIR et GRIDEQ, 1986, 141 p. Par Hugues Dionne et al. Prix: 12,00\$

Actes du colloque. Le financement du développement régional. GRIDEQ, Rimouski, 1988, 274 p. Prix: 10,00\$

Pour commander ou obtenir la liste complète des publications, écrivez à :

Secrétariat du GRIDEQ  
Université du Québec à Rimouski  
300 avenue des Ursulines  
Rimouski, (Québec)  
G5L 3A1

Téléphone: (418) 724-1440  
(418) 724-1441

